

Présidentielle du 4 juillet
**Le délai pour le dépôt
des candidatures
expire aujourd'hui**

Lire page 18

Situation en Libye
**Bensalah fait état de la profonde
inquiétude de l'Algérie**

Lire page 5

Crise politique
**Karim Tabbou estime que le
Hirak populaire est une solution
pour «déraciner tout le système»**

Lire page 5

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Imsak

3:48

Iftar

19:59



Quotidien National d'Information - 8^e Année - Samedi 25 mai 2019 - 20 Ramadhan 1440 - N° 2103 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Le Hirak boucle son 3^e mois

Les Algériens, avec la même détermination



Photo : L'Echo d'Algérie © Lire page 3

Au 5^e jour de sa visite à la 4^e Région militaire
**Gaïd Salah : «L'ANP est un véritable
bouclier pour la patrie et le peuple»**

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a supervisé, jeudi 5^e jour de visite à la 4^e Région militaire, un 2^e exercice de tirs de au niveau du secteur opérationnel Nord-Est Aïn Amenas, et présidé une réunion de travail avec l'état-major de la Région et les responsables des services de sécurité, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au niveau du champ de tir et de manœuvres du secteur opérationnel Nord-Est Aïn Amenas, le général de corps d'armée a suivi l'exécution de l'exercice de tirs de contrôle, le deuxième après celui

exécuté, le lundi 20 mai, au niveau du secteur opérationnel Sud-Est Djanet, et qui s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la Directive opérationnelle annuelle, précise la même source. Intervenant devant les commandants des secteurs opérationnels et d'unités, ainsi que les responsables des différents services de sécurité et les directeurs régionaux, Gaïd Salah a tenu à souligner que «la victoire stratégique que l'Armée de libération nationale a réalisé, la libération du pays et le recouvrement de sa souveraineté nationale ont un lien étroit avec ce à quoi est confronté aujourd'hui sa digne héritière l'Armée nationale populaire,...



Lire page 4

www.lechodalgerie-dz.com

Aïn Defla

11 abris pour terroristes détruits



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 23 mai 2019 à Aïn Defla - 1^{er} RM, 11 abris pour terroristes, contenant grenades, une paire de jumelle, 2 téléphones portables, des denrées alimentaires et divers objets». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP «ont mis en échec des tentatives de contrebande de 5941 litres de carburant et saisi un véhicule à Tébessa, El Tarf et Souk Ahras - 5^e RM, tandis qu'une quantité de 35,5 kg de kif traité a

été interceptée par des éléments des Garde-côtes à Tlemcen - 2^e RM». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Tiaret - 2^e RM et Tébessa - 5^e RM, un fusil de chasse et 4075 cartouches de différents calibres». Par ailleurs, des éléments de Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 34 personnes à bord d'embarcations artisanales, à Annaba et Skikda - 5^e RM, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, à Tiaret et Tlemcen - 2^e RM, 12 immigrants clandestins de différentes nationalités».

Tamanrasset

Un terroriste capturé

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a capturé, le 23 mai 2019 à Tamanrasset - 6^e RM, le terroriste dénommé D. Settar qui avait rallié les groupes terroristes en 2012». «Ces résultats dénotent, encore une fois, le degré de vigilance des éléments de l'ANP et leur détermination à traquer les criminels à travers tout le territoire».

Relizane

Un incendie détruit 10 ha de récoltes agricoles

Un incendie a détruit 10 hectares de récoltes agricoles, ce jeudi, dans la commune de Hmadna (Relizane). L'officier de permanence de ces services, le lieutenant Bakouche Bouziane, a indiqué que l'incendie s'est déclaré dans un champ situé au lieu-dit Ouled Kherfia à Hmadna ravageant 10 ha de blé dur. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et éviter sa propagation vers d'autres endroits, réussissant à sauver 12 ha de céréales et des habitations riveraines. Cette opération qui a duré plus d'une heure et demi, a vu la mobilisation de camions et de matériel d'intervention important. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie.

Aïn Témouchent

Saisie de plus de 100 quintaux de farine subventionnée

Les éléments du groupe territorial de la Gendarmerie de Hammam Bouhadjar (Aïn Témouchent) ont opéré la saisie de 101 quintaux de farine subventionnée destinée à l'alimentation du bétail. L'opération a été menée ces dernières 24 dernières heures lorsque la Brigade d'Aïn Larbaâ chargée de la circulation routière et relevant de la Gendarmerie de Hammam Bouhadjar a intercepté un camion semi remorque à son bord 101 q de farine subventionnée destinée au bétail dans une évasion fiscale. La quantité de farine saisie a été remise aux Domaines et l'enquête sur cette affaire se poursuit.

Accidents de la circulation en zones urbaines

7 morts et plus de 300 blessés en une semaine

Sept personnes ont trouvé la mort et 336 autres ont été blessés dans 275 accidents de la circulation enregistrés en zones urbaines entre les 14 et 20 mai en cours, a indiqué, ce jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le nombre des accidents de la route a baissé, par rapport aux statistiques de la semaine dernière, de

76 accidents, celui des blessés (-85 cas) et celui des décès (-14 cas). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 95% en raison du non respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie

publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique. Le numéro vert 1548 et le numéro 17 de Police secours sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

Tlemcen

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, ce mercredi, à Tlemcen - 2^e Région militaire), un élément de soutien aux groupes terroristes». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes, un narcotrafiquant à bord d'un véhicule chargé de 26,7 kg de kif traité à Aïn Defla - 1^{er} RM, et ont arrêté 2 autres narcotrafiquants en leur possession 410 comprimés psychotropes à Tlemcen 2^e RM et 2 contrebandiers en leur possession 730 paquets de cigarettes à Aïn Amenas - 4^e RM».

En outre, à Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM, un détachement de l'ANP «a saisi 8 marteaux piqueurs et 7 groupes électrogènes», alors que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Khenchela et Oum El Bouaghi - 5^e RM, 7 individus et saisi un fusil de chasse et 9220 cartouches». D'autre part, et alors que des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué à Oran - 2^e RM, Annaba et El Kala - 5^e RM, des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes, 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tiaret».

Bouira

Séisme de magnitude 4.1 à Sour El Ghozlane

Une secousse tellurique de magnitude 4.1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, jeudi vers 14h07 (GMT+1), au nord-ouest de Sour El Ghozlane dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du séisme a été localisé à 8 km au nord-ouest de Sour El Ghozlane, précise la même source.

Boumerdès

Intoxication de 41 élèves à Chaâbet El Ameur

Jeudi, 41 élèves souffraient d'intoxication dans le village de Djebel Ouled Ali de la commune de Chaâbet Al Ameur (Est de Boumerdès) suite à la consommation vraisemblablement de denrées alimentaires périssables acquises par eux-mêmes, a-t-on appris auprès de la Direction du commerce de la wilaya. Selon le chargé du service consommateur et de répression des fraudes, Gueham Azzedine, ces enfants, dont la vie est hors de danger, ont ressenti des «douleurs abdominales suivies de diarrhées et de nausées immédiatement après avoir consommé du cachir et du fromage, qu'ils avaient achetés d'un commerce d'alimentation générale mitoyen à

leur école primaire Allache-Moussa. Les enfants, a-t-il ajouté, «ont été transportés en urgence vers la polyclinique du village, où ils ont reçu les premiers soins nécessaires, avant de regagner les bancs de leurs classes». A l'issue de cet incident, une commission d'enquête a été dépêchée sur les lieux, par les services des Directions du commerce et de la santé, en vue de déterminer les causes exactes de l'état de ces enfants. Accompagné du président de l'APW, le wali Yahia Yahiatene s'est déplacé sur place, où il a rendu visite aux élèves concernés, et s'est enquis de leur état de santé et des conditions de leur scolarité.



Le Hirak boucle son 3^e mois Les Algériens, avec la même détermination

C'est avec la même détermination que des milliers d'Algériens ont battu, encore une fois, le pavé, hier, à Alger et dans toutes les autres wilayas du pays pour réclamer le changement total et radical du système et exprimer leur rejet à l'élection présidentielle du 4 juillet que le régime en place compte organiser contre la volonté populaire.

Les revendications des manifestants sont restées les mêmes, c'est-à-dire le départ de tous les autres symboles du système, à l'instar de Bensalah, Bedoui, Bouchareb et autres. «Makech intikhabate maâ l'issabate !» (Pas d'élections avec les bandes), ont longuement scandé les très nombreux citoyens dans la capitale et dans d'autres villes. Il s'agit, pour les Algériens, d'une question de principe sur laquelle ils ne veulent pas céder.

L'entêtement du pouvoir à tenir cette élection rejetée par la majorité du peuple, semble donner plus de volonté et de détermination aux Algériens à aller de l'avant dans leur démarche pacifique jusqu'à ce que toutes leurs revendications soient satisfaites. Cette nouvelle journée de mobilisation intervient au moment où les initiatives de sortie de crise se multiplient, comme ce fut le cas de celle émanant de Taleb El Ibrahim, Ali Yahia Abdenmour et Rachid Benyelles, qui ont relevé que des millions d'Algériens, toutes classes sociales et tous âges confondus, sont sortis dans les rues de l'ensemble des grandes villes du pays pour « manifester pacifiquement, crier leur colère et refuser l'humiliation qu'un pouvoir arrogant et sûr de lui, voulait encore leur faire subir en annonçant la candidature pour un cinquième mandat, d'un homme qui vit à l'état végétatif depuis 5 ans ».

Après avoir obtenu la démission forcée du président candidat moribond, les manifestants dont le nombre a atteint des sommets historiques, « exigent maintenant l'instauration d'un État de droit et d'une véritable démocratie, en passant préalablement par une période de transition de courte durée, conduite par des hommes et des femmes n'ayant jamais appartenu au système profondément corrompu des vingt dernières années. Cette période est nécessaire pour mettre en place les mécanismes et dispositions permettant au peuple souverain d'exprimer librement et démocratiquement son

choix à travers les urnes, un processus qui va dans le sens de l'histoire, et que rien, ni personne ne saurait arrêter ».

« Porteuse de graves dangers dans une situation régionale tendue, la situation de blocage à laquelle nous assistons par le maintien de la date du 4 juillet ne pourra que retarder l'avènement inéluctable d'une nouvelle République. Car comment peut-on imaginer des élections libres et honnêtes alors qu'elles sont d'ores et déjà rejetées par l'immense majorité de la population parce qu'organisées par des institutions encore aux mains de forces disqualifiées, opposées à tout changement salutaire », ont-ils relevé. C'est pourquoi, ils demandent instamment au commandement de l'ANP de « nouer un dialogue franc et honnête avec des figures représentatives du mouvement citoyen (Harak), des partis et des forces politiques et sociales qui le soutiennent, afin de trouver au plus vite, une solution politique consensuelle en mesure de répondre aux aspirations populaires légitimes qui s'expriment quotidiennement depuis bientôt trois mois ». De son côté, l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour avait appelé à une « lecture attentive » de la Constitution pour aboutir à une solution politique à la crise que traverse le pays « sans trop s'éloigner de ses dispositions ». Benbitour a estimé que « l'idée du respect stricto sensu de la Constitution ne fera pas sortir le pays de la crise », expliquant que « la solution politique s'opère par un changement serein du régime à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution puis l'activation de l'article 102 durant une période de transition qui devra donner lieu à l'élaboration d'une feuille de route pour une sortie de crise, la désignation d'un gouvernement de transition et la définition des modalités d'organisation d'une élection Présidentielle régulière ». Par ailleurs, Benbitour a mis en avant l'importance de choisir des représentants compétents du Hirak populaire pour des



Ph : Fateh Guidoum ©

« négociations » avec les parties dirigeantes en vue d'un « changement total du système ». Le Hirak populaire qui réclame un changement radical du système « se doit de passer » à une nouvelle phase à travers « la désignation de représentants officiels capables d'élaborer une feuille de route pour négocier avec les parties dirigeantes en vue de réaliser la principale revendication de la rue algérienne, à savoir le changement de tout le système ». Plus explicite, Benbitour propose la désignation d'un représentant par wilaya pour que ces représentants se réunissent, par la suite, pour élire trois d'entre eux pour parler au nom du Hirak. Se disant disposé à « apporter son aide » dans la transition qu'il prône, en contribuant à l'élaboration de la feuille de route pour la gestion de cette étape, il a indiqué avoir « un programme » de sortie de la crise politique que traverse le pays. A la question de savoir s'il accepterait de diriger cette transition, Benbitour a affirmé que c'est là « une grande responsabilité historique », mais, a-t-il ajouté « je ne peux frapper aux portes » soulignant que « la rue refuse actuellement qu'on la représente ». « Lorsque les manifestants et le régime conviendront d'un accord sur une transition, je ferai part de ma position concernant la direction de cette étape », a-t-il déclaré. Dans le même sens, Benbitour a estimé que « l'opposition ne peut actuellement convenir d'un candidat de consensus pour la conduite de l'étape de transition », affirmant que « l'opposition peut être représentée par plus d'un candidat ». Dans son dernier discours, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de

l'ANP, a appelé le peuple algérien à faire montre d'une extrême vigilance et à demeurer solidaire avec son Armée afin d'empêcher les instigateurs des plans pervers de s'infiltrer dans ses rangs « quelles que soient les conditions et les circonstances ». Le général de corps d'armée a évoqué également le « défi majeur » lié à la lutte contre la corruption dont les lobbys ont des ramifications dans les milieux politique, financier et médiatique, ainsi que dans les institutions de l'Etat. Il a précisé que la démarche suivie dans la lutte contre ce fléau est fondée sur une « base solide », s'appuyant sur des informations « sûres et confirmées » et reposant sur des dossiers avec des « preuves tangibles ».

Il s'agit, a-t-il expliqué, de nombreux dossiers « lourds, voire dangereux », ce qui a dérangé la « bande » qui a tenté d'entraver les efforts de l'ANP et de la Justice. Gaïd Salah qui a mis l'accent récemment sur l'attachement de l'ANP à la voie constitutionnelle, à travers l'organisation de l'élection présidentielle dans les « meilleurs délais », vient donc remettre ça à travers une élection que les citoyens ne cessent de réclamer l'annulation ou le report. Il a affirmé que « cette position de principe est un signe manifeste et constant de la détermination de l'ANP à ne pas s'écarter de la voie constitutionnelle, quelles que soient les conditions et les circonstances, et quiconque prétend le contraire fait preuve d'ingratitude envers l'Armée et ses positions de principe constantes, en particulier ces arrivistes qui ont profité des richesses du pays à bien des égards et veulent aujourd'hui donner des leçons à l'ANP et son commandement ».

T. Benslimane



Ph : Fateh Guidoum ©

Au 5^e jour de sa visite à la 4^e Région militaire Gaïd Salah : «L'ANP est un véritable bouclier pour la patrie et le peuple»

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire le général corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a supervisé, jeudi 5^e jour de visite à la 4^e Région militaire, un 2^e exercice de tirs de au niveau du secteur opérationnel Nord-Est Aïn Amenas, et présidé une réunion de travail avec l'état-major de la Région et les responsables des services de sécurité, indique un communiqué de la Défense nationale (MDN).

Au niveau du champ de tir et de manœuvres du secteur opérationnel Nord-Est Aïn Amenas, le général de corps d'armée a suivi l'exécution de l'exercice de tirs de contrôle, le deuxième après celui exécuté, le lundi 20 mai, au niveau du secteur opérationnel Sud-Est Djanet, et qui s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la Directive opérationnelle annuelle, précise la même source. Intervenant devant les commandants des secteurs opérationnels et d'unités, ainsi que les responsables des différents services de sécurité et les directeurs régionaux, Gaïd Salah a tenu à souligner que «la victoire stratégique que l'Armée de libération nationale a réalisé, la libération du pays et le recouvrement de sa souveraineté nationale ont un lien étroit avec ce à quoi est confronté aujourd'hui sa digne héritière l'Armée nationale populaire, comme défis décisifs, qu'elle continue à relever avec détermination et résolution. Nous considérons dans ce contexte, que la construction d'une armée puissante, professionnelle, respectée et prête à exécuter ses nobles missions nationales en toutes circonstances, reflète effectivement tous les efforts consentis pour réunir tous les facteurs du progrès escompté, ainsi que le développement atteint à tous les niveaux organisationnel, d'équipement, matériel et d'infrastructures et ce, dans le

cadre d'un projet global qui repose sur l'organisation et le développement de ses différentes composantes et sur la mise à disposition des ressources humaines compétentes et qualifiées aptes à maîtriser les technologies de pointe adaptées à l'ambition d'atteindre les plus hauts degrés de professionnalisme permettant de faire face à toute menace ou urgence». Pour le vice-ministre de la défense nationale, «cette disponibilité, dont témoigne aujourd'hui cet essor recrudescant du corps de bataille de nos Forces Armées, n'est nullement le fruit du hasard, mais le résultat logique d'une vision clairvoyante et d'une stratégie globale, inclusive et perspicace, élaborée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire, et qui a permis à nos Forces Armées d'être toujours un véritable bouclier pour la patrie et le peuple». Il rappelle, par la même occasion, que «ce fruit de développement tant mérité que notre Armée a pu cueillir à travers tous les efforts inlassables consentis et qui ont hissé nos Forces armées au rang du professionnalisme et à des hauts niveaux du travail professionnel judicieux, a permis de préserver l'unité de l'Etat national et de ses institutions républicaines, et ce, en adéquation avec les intérêts du peuple algérien et ses ambitions légitimes».

T. M.



Sécurité sociale Vers l'adoption d'une nouvelle stratégie aux volets scientifique et pédagogique de l'ESSS



«Nous sommes en train d'ouvrir un chantier de réflexion et de concertation en vue d'améliorer le système de la sécurité sociale, une manière générale et celui de la retraite en particulier». Par cette déclaration faite par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassen Tidjani Hadem, il convient de souligner la détermination du gouvernement à introduire de nouvelles réformes à même de rendre le système de la sécurité sociale plus efficace et performant. En les considérant comme étant l'élite de demain et une force de proposition, le ministre s'est adressé aux étudiants de l'École supérieure de la sécurité sociale pour qu'ils apportent leur contribution à travers des productions intellectuelles.

«Vous devez contribuer de manière dynamique, palpable et efficace pour trouver les pistes d'amélioration. Vous êtes l'élite et vous devez apporter une valeur ajoutée», a-t-il dit lors de la réunion d'évaluation de l'École supérieure de la sécurité sociale organisée, jeudi, en présence des enseignants, étudiants et des directeurs des caisses

de la Sécurité.

Il a ainsi eu recours aux étudiants pour sauver la maison de la sécurité sociale. Encore faut-il commencer par l'amélioration des performances de cette prestigieuse école, premier sur le plan régional et continental.

Evaluer sur un référentiel national de performance de 107 références, l'École supérieure de la sécurité sociale ne satisfait que 27 références, 30 autres sont à améliorer et le reste est inexistantes. C'est la raison pour laquelle le ministre a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une nouvelle stratégie dans le domaine scientifique et pédagogique pour permettre à l'école de devenir un pôle d'excellence. «Nous n'aménagerons aucun effort pour mettre à la disposition de l'École tous les moyens nécessaires en matière pédagogique ou de gestion ou bien même pour améliorer les conditions de vie des étudiants mais en restant dans les budgets alloués à cette Ecole», a-t-il avancé.

Il a précisé que cette stratégie repose sur plusieurs axes dont la formation en qualification supérieure, la forma-

tion continue, l'élaboration des études et recherches sur des questions en relation avec la sécurité sociale. Hadem a également souligné l'impératif d'organiser des conférences et séminaires scientifiques et techniques sur la thématique en question. Il a évoqué également la mise en œuvre des activités de coopération continentales et internationales dans le domaine de la formation et la recherche. Le paquet devra être mis sur l'aspect pédagogique. L'école qui regroupe actuellement 138 étudiants souffre de manque d'encadreurs. En tout et pour tout, elle en compte que 7 enseignants permanents selon le Dr Seradj, directeur des études. 70% des enseignants sont des vacataires. Le ministre a instruit de mettre en place un tableau de bord pour que cette école se met au diapason de la normalisation, amélioration et l'excellence. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations des étudiants auxquelles revendiquent principalement l'ouverture de concours doctorale, l'ouverture de poste d'emploi.

Ali B.

Enseignement supérieur et Travaux publics

Approbation de deux décrets exécutifs

Le gouvernement a examiné et approuvé, lors de sa réunion, mercredi, 4 projets de décrets exécutifs, dont 2 relatifs aux secteurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics et Transports. Le décret exécutif du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte sur la transformation de l'École préparatoire en sciences économiques et commerciales et sciences de gestion (EPSECG) en École supérieure de la gestion et de l'économie numérique, pour être au diapason des développements que connaît le monde dans ce domaine. «La connaissance et le numérique, des fondements majeurs de la croissance économique, à laquelle l'Algérie accorde un intérêt particulier dans ses efforts visant la maîtrise des différents métiers numériques», selon la même source.

Le gouvernement a cité, dans ce sens, le commerce numérique appliqué, la e-commerce, la stratégie numérique, l'audit et le contrôle de gestion, gestion numérique des affaires, le e-banking et les technologies du système informatique.

Le second décret relatif au secteur des travaux publics et des transports, concerne la déclaration d'utilité publique pour l'opération d'extension de la première ligne du Métro d'Alger, tronçon place des Martyrs-Bab El Oued, s'inscrivant dans le cadre du programme d'élargissement de l'utilisation de ce moyen de transport moderne devant profiter, à l'avenir, à la population de la région ouest d'Alger.

Le gouvernement a écouté, en outre, deux exposés sur des projets de marchés conclus, suivant la procédure de simple

de gré à gré, avec des entreprises publiques, présentés par le ministre de l'Intérieur et celle de la Poste, des télécommunications, des technologies et du Numérique. L'exposé présenté par le ministre de l'Intérieur concerne la réalisation à Ghardaïa d'un centre doté de toutes les commodités d'accueil et de prise en charge optimale des migrants présents illégalement sur le territoire national.

Quant à celui présenté par le ministre de la Poste, porte sur l'acquisition de véhicules blindés de transports et de sécurisation de fonds ainsi que du matériel informatique pour Algérie Poste en vue de l'élargissement de l'utilisation des techniques modernes offrant une prise en charge optimale des prestations postales au profit du citoyen.

Situation en Libye

Bensalah fait état de la profonde inquiétude de l'Algérie

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exprimé, ce jeudi, à Alger, au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faiz El Serradj, «la profonde inquiétude de l'Algérie quant aux développements de la situation en Libye».

Lors d'une audience accordée à Faiz El Serradj, Bensalah a fait état de «la profonde préoccupation et inquiétude de l'Algérie concernant les développements de la situation en Libye, pays frère et voisin, en raison des affrontements qui y ont lieu et de leurs répercussions en termes de pertes humaines et matérielles, en plus du nombre conséquent de déplacés», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Déplorant «la poursuite des affrontements malgré les différents appels pressants à l'arrêt des hostilités et à la reprise du dialogue en tant que solution politique incontournable à la crise libyenne», le chef de l'Etat a rappelé que «les efforts de l'Algérie, sur le plan international, n'ont cessé de viser à parvenir rapidement à l'arrêt des hostilités et à la reprise du processus politique avec la participation de l'ensemble des forces nationales libyennes». Il a affirmé, à ce propos, que «la persistance de la situation actuelle serait susceptible d'approfondir davantage les divisions, d'aggraver les tensions politiques internes et d'alimenter, voire

accroître les ingérences étrangères».

Outre l'analyse et l'évaluation de la situation en Libye, «les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement pour les hisser au niveau des liens de fraternité, d'entraide et de coopération unissant les deux peuples frères». Al Serradj a effectué jeudi une visite de travail et d'amitié en Algérie dans le cadre de «la tradition de concertation et de dialogue entre les deux pays».

L'Algérie ne voit pas d'alternatives à la solution politique pour la crise en Libye

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif a affirmé, jeudi, que l'Algérie ne voit pas d'alternatives à la solution politique pour la crise en Libye, ajoutant que la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) de Libye, Fayez Al Serradj, en Algérie s'inscrit dans le cadre des consultations qui se poursuivent entre les deux pays.

Ali B.



Développement de l'énergie sur le continent africain

L'Algérie contribue de façon considérable

L'Algérie contribue de façon considérable au développement de l'énergie sur le continent africain, notamment dans le partage d'expériences dans ce domaine, a déclaré à Alger Namira Najm, ambassadrice conseillère juridique de l'Union africaine (UA), lors d'une conférence de presse.

«On ne peut pas trouver mieux que l'Algérie dans le domaine de l'énergie (...) abriter le siège de la Commission de l'UA de l'énergie, est une forme de soutien majeur à l'UA notamment dans la fourniture de tous les moyens et privilèges pour assurer un bon fonctionnement de la Commission», s'est félicitée Nejm, lors d'une conférence de presse animée jeudi soir. Un accord de siège de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), créée en 2001

et active depuis 2008, a été signé, ce mercredi, à Alger, par Namira Najm, ambassadrice conseillère juridique de l'UA et le Directeur général du Protocole au ministère des Affaires Etrangères (MEA), Magramane Lounès.

La Commission, dont le siège se trouve à Alger (Hydra), est dirigée par le Soudanais Rachid Ali Abdallah, chef exécutif. «L'Algérie est parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'énergie et par son expérience elle contribuera de façon considérable au développement de l'énergie sur le plan régional et continental notamment dans le rapprochement entre les pays africains pour mettre en place un plan de travail global pour la protection de l'énergie», a poursuivi Nejm. La Commission a pour missions l'élaboration des

politiques, des stratégies et des plans de développement de l'énergie sur la base des priorités de développement sous-régional, régional et continental et l'indication des voies et moyens de leur mise en œuvre, lit-on sur son site Web.

Elle se charge également de la Conception, l'élaboration et l'actualisation d'une banque de données continentale dans le domaine de l'énergie, ainsi que de la promotion de la diffusion rapide des informations et de l'échange d'informations entre les Etats membres et les Communautés Economiques Régionales. La création de l'AFREC avait été décidée par la Conférence des ministres africains de l'Energie, organisée par l'OUA en avril 2001 à Alger.

Yasmine Derbal

Pétrole

KBR remporte un contrat pour le réaménagement du champ Rhoude el Khrouf

Le groupe américain KBR a annoncé, ce mercredi, dans un communiqué avoir signé un contrat d'ingénierie avec les deux partenaires Sonatrach et Cepsa pour le réaménagement du champ Rhoude el Khrouf (RKF), au sud-ouest de Hassi Messaoud. KBR qui n'a pas communiqué le montant du contrat a indiqué qu'il portait sur la fourniture d'ingénierie de base (BED) et d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED). Les travaux de réaménagement consistent à renforcer les installations existantes par un nouveau train de traitement de pétrole et du gaz en vue de soutenir l'augmentation des capacités de production du champ RKF. Selon KBR, «le projet sera exécuté depuis les bureaux de KBR à Londres (Royaume Uni) et à Chennai (Inde) sur une période de 8 mois». «KBR est fier de son histoire de plus de 45 ans en Algérie», s'est félicité Jay Ibrahim, président de KBR, Energy Solutions-Services, cité dans le communiqué. Sonatrach et l'espagnol Cepsa qui exploitent ce gisement en partenariat depuis 1996 ont signé en janvier 2018 un contrat pour lancer la 2^e phase de ce projet qui va produire pour la première fois du GPL grâce aux nouvelles techniques de récupération des hydrocarbures. Ce contrat couvert par une licence de 25 ans devrait permettre d'augmenter les réserves de production du champ RKF de 100 millions de barils équivalent pétrole, de maintenir un plateau de production d'huile et de condensat de 24 000 barils/jour pendant une durée de 5 ans et un plateau de production de GPL de 10 000 b/j pendant 6 ans. Le nouveau projet devrait générer entre 1000 et 1500 emplois durant la période de développement.

N. I.

Crise politique

Karim Tabbou estime que le Hirak populaire est une solution pour «déraciner tout le système»



Le Hirak populaire que connaît l'Algérie depuis le 22 février dernier «ne constitue pas une crise, mais plutôt une solution pour déraciner tout le système corrompu», a estimé le coordinateur de l'Union démocratique et social (UDS non agréé). C'est au cours d'une conférence-débat organisée jeudi tard dans la soirée par le collectif des jeunes du village de la Crête Rouge relevant de la commune d'El Adjiba (Est de Bouira) que Karim Tabbou a appelé les citoyens de cette région à continuer à se mobiliser davantage en vue de «renforcer de plus en plus le Hirak». «Le Hirak constitue une crise pour ceux qui sont dans le système, mais nous, nous le considérons comme une véritable solution pour

déraciner tout le système impliqué dans de graves scandales de corruption», a souligné le patron de l'UDS, un parti politique de l'opposition non agréé. Dans son discours, l'intervenant est revenu sur les différentes étapes ayant marqué ce mouvement populaire qu'il qualifie de «révolution pacifique». «La révolution a connu plusieurs scénarios montés par des membres de la bande pour faire croire au peuple que le pouvoir répond aux revendications légitimes, alors que tous leurs plans ne réussissent pas devant la volonté du peuple», a ajouté l'orateur. Au sujet des arrestations et poursuites judiciaires enclenchées à l'encontre de certaines anciennes figures du système, Tabbou a jugé qu'il s'agissait d'un «réglement de comptes entre deux clans de la Issaba (gang)». «Ces arrestations ne traduisent pas la volonté de ce pouvoir de répondre aux appels des millions d'Algériens à quitter le sérail après 20 ans de règne et de corruption à grande échelle», a-t-il soutenu. Le conférencier a saisi cette occasion pour appeler la population à préserver l'aspect pacifique de ces manifestations qui, a-t-il dit, finiront par faire aboutir les revendications du peuple, à savoir notamment l'édification d'une véritable république, d'un Etat de droit et d'une démocratie. Par là même, le patron de l'UDS a réitéré son rejet de la prochaine élection présidentielle qui, a-t-il jugé, «ne servira que le système». Il a entre-temps saisi cette occasion pour présenter ses propositions d'élire une instance libre pour gérer une période de transition durant 6 à 12 mois et afin de travailler pour l'organisation d'une «vraie élection présidentielle qui nous élira démocratiquement un président propre».

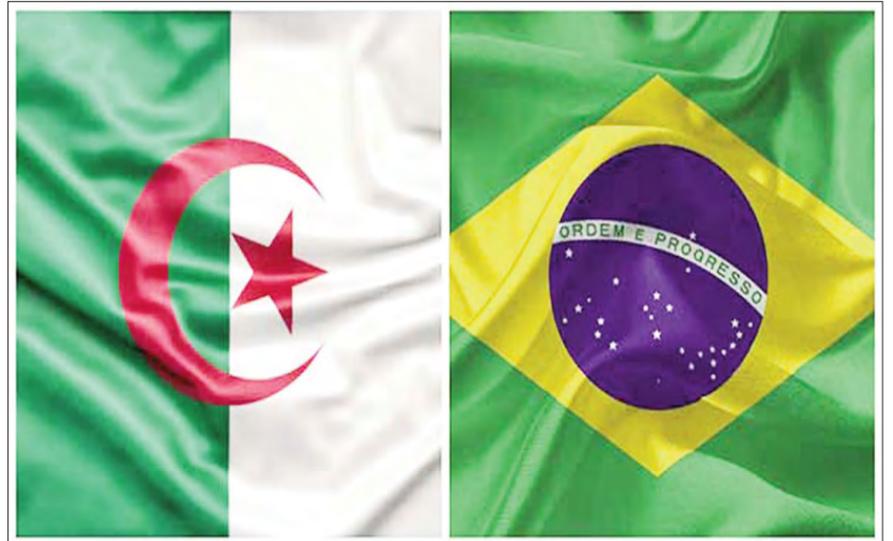
Mouhouch A.

Partenariat bilatéral dans le domaine de l'artisanat L'Algérie et le Brésil se félicitent des relations qu'ils partagent

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud et l'ambassadeur du Brésil à Alger, Flavio Marega se sont félicités, des relations de partenariat dans le domaine de l'artisanat existant l'Algérie et le Brésil.

Le rencontre entre les deux parties a porté sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Brésil dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Après avoir procédé à une évaluation des relations bilatérales, les deux parties se sont félicitées des relations de partenariat dans le domaine de l'artisanat, qualifiant d'«excellents» les résultats du projet de transfert de connaissances en matière de sculpture sur les pierres précieuses, de bijouterie et d'artisanat minéral dans le cadre de l'école pilote de sculpture sise à Tamanrasset. Les deux responsables ont considéré que les résultats de la création de l'école «on eu un impact positif sur les artisans de la région de Tamanrasset ainsi que sur l'économie nationale, ce qui lui permet d'être un pôle important dans le domaine de la sculpture et la bijouterie traditionnelle ornée de pierres précieuses». A cet effet, le ministre du Tourisme a mis l'accent sur «la nécessité de poursuivre

la coopération et d'accompagner les artisans bijoutiers et les sculpteurs sur les pierres précieuses pour tirer profit de l'expertise brésilienne en matière de commercialisation à l'international et de développer ce partenariat à travers le lancement de nouveaux programmes, notamment dans la technique reconnaissance des pierres précieuses». De son côté, l'ambassadeur du Brésil a salué les grands atouts touristiques de l'Algérie, insistant sur l'impérative consolidation des relations entre les deux pays vu le succès de la coopération bilatérale et son élargissement au domaine touristique. Concernant cette démarche, les deux parties ont mis l'accent sur «la nécessité de dynamiser ce genre de coopération à travers la création de passerelles de coopération et d'échange d'expériences entre les différents acteurs et opérateurs touristiques, à l'instar de l'Office national du tourisme (ONT) et l'Agence brésilienne de promotion du tourisme. Au terme de leur rencontre, les deux responsables ont



mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et d'asseoir de nouvelles perspectives de coopération au

mieux des intérêts communs des deux pays.

Houda H.

Agriculture

L'expérience des responsables de BNEDER mise au service les jeunes investisseurs



Le ministre de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a appelé, jeudi, les responsables du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) à assurer l'encadrement des jeunes investisseurs dans le secteur agricole. S'exprimant lors d'une visite de travail

effectuée au siège du BNEDER ainsi qu'au siège de la Direction du laboratoire national de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) établis à Chéraga (Alger), Omari a demandé aux responsables de BNEDER d'assurer l'encadrement des projets de jeunes investisseurs qui seront lancés inces-

samment, notamment dans l'exploitation des sous produits de la forêt. Il a, par ailleurs, donné des instructions pour rapprocher le BNEDER, à travers ses bureaux d'études et ceux appartenant au secteur privé, des zones de production sur tout le territoire national notamment au sud du pays, et ce, afin de répondre à la demande des investisseurs et agriculteurs au niveau local en matière d'analyse et de classification du sol et d'irrigation. Lors de cette visite «inopinée», le ministre a sillonné les différents services du bureau BNEDER, établi, dont la salle de documentation, qui est une mémoire numérisée de tout le secteur agricole depuis l'indépendance à ce jour. La salle renferme également une bibliothèque, un système d'information géographique et du laboratoire d'analyse de sol et des eaux. Omari a mis en exergue le rôle stratégique que doit jouer ce bureau pour développer la capacité d'engineering et d'expertise au profit du secteur agricole, de la pêche et de l'aquaculture. Il a également souligné son rôle pour trouver des solutions et des moyens d'entretenir les retenues collinaires vu leur rôle important dans l'irrigation agricole. Il a salué, à cet effet, le niveau de performance et de maîtrise atteint par cette

structure en matière d'études et d'expertise. Le ministre a souligné également la contribution de cet outil dans la modernisation des systèmes de production et d'exploitation rationnelle des ressources naturelles (eau et sol) notamment dans les filières stratégiques tels que les céréales, le lait, la pomme de terre et les forêts. Lors de son passage au siège de l'Office interprofessionnel des céréales (OAI), le ministre a mis l'accent sur l'importance de ces structures d'analyse d'un produit stratégique et de large consommation, qui veille sur la qualité des céréales aussi bien celles produites localement que celles importées. Omari a incité les responsables de l'Office à ouvrir le laboratoire aux autres établissements techniques afin de travailler en synergie et améliorer le travail de la recherche dans ce domaine. Il les a instruit aussi de travailler avec les producteurs pour améliorer la qualité de la production locale de céréales et légumes secs. Au terme de sa visite, le ministre a demandé d'entamer le processus d'accréditation du laboratoire du BNEDER et celui de l'OAI.

N. I.

Affaires religieuses

Youcef Belmehdi plaide pour un prêche qui «resserre les rangs»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, jeudi, à Alger, les oulémas et imams à adopter un prêche «à même de resserrer les rangs», au service de la patrie et du citoyen, notamment auprès des jeunes. Intervenant lors d'un séminaire scientifique, organisé en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI), ayant pour thème «Le conseil (An Naçiha) dans le prêche: Fondements de l'unité de la Oumma», le ministre a affirmé que les oulémas et imams devaient adopter un prêche qui «resserre les rangs» et prodiguer des conseils (An Naçiha) qui soient au service de «la patrie et de la société». Rappelant que «l'Algérie a, aujourd'hui, grand besoin de ses oulémas et imams pour qu'ils puissent aider leur pays et prodiguer des conseils à l'égard des jeunes qui doivent aussi être encadrés et orientés», Belmehdi estime que «le fait de prodiguer des conseils pourrait constituer un projet de société, en référence au Hadith du prophète Mohammed (QSSSL) «La religion, c'est le conseil». Le

ministre a, d'autre part, déploré «l'usage, à mauvais escient, du conseil per certaines personnes», précisant que le conseil va de pair avec la vertu, comme mentionné dans le Saint-Coran, a-t-il insisté. A son tour, le président du Haut conseil islamique (HCI) Abou Abdallah Ghlamallah a rappelé les règles du conseil, comme mentionné dans la tradition du prophète (QSSSL), ajoutant que le rôle qui incombe aux oulémas du Droit musulman et aux imams, est de prodiguer le conseil à même d'éclairer la société, appelant à cet égard, à ne pas sortir le conseil de son cadre, ni de son contexte. De leur côté, des enseignants et chercheurs ont souligné que le conseil pouvait s'ériger en projet de société complémentaire et non, comme le pensent certains, sortir du cadre de la prédication, relevant qu'il reposait sur l'interaction effective entre individus.

Kaouther S.



Régulation boursière

La COSOB et l'OICV signent un accord de coopération multilatéral

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a signé récemment le mémorandum d'assistance mutuelle (MMou) avec les autorités de régulation des pays membres de l'OICV, devenant ainsi le 123^e pays signataire de cet accord.

«Le Multilateral Memorandum of Understanding» (MMou), relatif à l'adhésion à l'accord de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), a été signé par le président de la Commission, Abdelhakim Berrah, lors d'une cérémonie officielle organisée en marge des travaux de la réunion annuelle de l'organisation, tenue à Sydney (Australie) du 13 au 17 mai courant. L'adhésion à ce mémorandum «va certainement stimuler le développement du marché des valeurs mobilières en Algérie en consolidant la confiance des investisseurs, et asseoir les jalons d'une coopération algérienne sur le plan international, basée sur la réciprocité et l'échange d'informations sur un pied d'égalité avec les autorités homologues étrangères». Institué en 2002 par l'OICV, le MMou constitue une référence internationale en matière de coopération transfrontalière entre les Commissions de régulation des marchés de valeurs mobilières. Il fournit à ces autorités les outils nécessaires pour lutter contre la fraude et les infractions susceptibles d'affaiblir les marchés mondiaux et de miner la confiance des investisseurs, a souligné la même source. La COSOB a entamé son processus d'adhésion au MMou en 2013.

Son dossier de candidature était suivi par deux équipes d'experts de l'OICV dont les responsables représentent l'Autorité des Marchés financiers (AMF - France) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA - Suisse). Un diagnostic du cadre

légal et réglementaire régissant le marché financier algérien fut opéré par les groupes d'experts en question qui ont identifié plusieurs entraves, notamment d'ordre juridique, empêchant la signature du MMou.

Le Conseil de l'OICV, représenté par les présidents de trois autorités de régulation, a tenu sa réunion le 16 avril 2019, en statuant favorablement sur le dossier COSOB, et a consigné une résolution dans ce sens marquant la validation officielle de la décision d'adhésion de la COSOB au MMou. A l'issue de ce constat, la COSOB a sensibilisé les pouvoirs publics sur la nécessité d'introduire de nouveaux amendements au décret 93-10 du 23 mai 1993, relatif à la bourse des valeurs, et a travaillé durant toute cette période à mettre en place le dispositif légal et réglementaire nécessaire lui permettant de lever ces entraves juridiques, a fait savoir la commission. L'aboutissement de ses efforts s'est concrétisé par la publication, dans la loi de finances 2018, de nouvelles dispositions, autorisant expressément la COSOB à coopérer et à échanger des informations avec les autorités de régulation homologues étrangères. Cette action a été suivie par la signature, en février et mars 2019, rappelle encore la COSOB, de deux conventions de coopération et d'échange d'informations avec la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) et la Commission bancaire, afin de renforcer davantage la coopération institutionnelle nationale pour lutter, efficacement, contre les infractions aux lois sur la bourse des valeurs



mobilières, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption. Le dossier de candidature de la COSOB a été examiné à trois reprises lors des réunions du «Screening Group2», tenues respectivement à Amsterdam (septembre 2018), Madrid (novembre 2018) et à Buenos-Aires (mars 2019). Pour rappel, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) est une organisation internationale créée en 1983, dont le secrétariat général est situé à Madrid. Elle regroupe plus de 129 régulateurs de marchés de valeurs mobilières au niveau mondial.

Elle a pour mission d'élaborer des standards internationaux permettant d'assurer le bon fonctionnement, la transparence et l'intégrité des marchés financiers et la protection de l'investisseur. Les membres de l'OICV se sont résolus à unir leurs efforts en vue d'établir des normes et une surveillance effective des opérations internationales sur valeurs et se fournir également une assistance réciproque en vue de promouvoir l'intégrité des marchés par une application rigoureuse des normes et une répression sévère des infractions.

Moussa O.

Infractions de change

Plus de 99 millions de dinars enregistrés au 1^{er} trimestre 2019



L'Algérie a enregistré 31 infractions de change, estimées à 99,025 millions de dinars (près de 834.783 dollars), durant le 1^{er} trimestre 2019, annonce la Direction générale des Douanes (DGD). Ces infractions ayant concerné 12 personnes morales et 19 personnes physiques, se sont soldées par des amendes atteignant 525 millions de dinars. Il s'agit essentiellement de

«fausse déclaration, inobservation de l'obligation de déclaration, de défaut de rapatriement des capitaux, inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées, ainsi que de défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties». Par nature de monnaies, les infractions de change ont porté notamment sur des corps de délit d'une valeur de 464.628 dollars, 283.012 euros et 16.780 dinars tunisiens. Il y a lieu de signaler dans ce contexte, que les Douanes algériennes avaient déjoué, lundi dernier, une tentative de transfert illicite de 570.000 euros et 101.000 usd, à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène. Le directeur de l'information et de la communication à la Direction générale des Douanes, Djamel Brika, avait indiqué que «cette opération est la plus grande depuis le début de 2019», soulignant que «les contrebandiers se dirigeaient habituellement vers la Turquie, les Emirats arabes unis et le Qatar. Cette fois ils ont changé le cap vers les pays européens». En 2018, les services des Douanes avaient relevé des infractions qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit de 11,785 milliards de dinars (environ 101 millions usd) contre 8,73 milliards de dinars (près de 78,66 millions usd) par rapport à 2017, en hausse en dinars d'environ 35%, selon les données de la DGD. Selon la même source, les services des Douanes avaient constaté 507 infractions relatives à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de

capitaux de et vers l'étranger, contre 485 infractions en 2017. Ces pratiques illicites ont été l'œuvre aussi bien de personnes morales que de personnes physiques. Ainsi, 195 infractions ont été commises en 2018 par des personnes physiques, contre 100 infractions l'année d'avant. Les personnes morales ont, quant à elles, totalisé 312 infractions contre 385 infractions enregistrées durant la même période de comparaison. Les fausses déclarations viennent en tête des infractions enregistrées avec 425 infractions en 2018, contre 411 infractions l'année d'avant. Depuis l'été 2018, les saisies de devises sur des passagers au niveau des aéroports et des ports se multiplient et les montants sont de plus en plus importants, selon les Douanes. Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la Direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger. Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douanières. Dans le même objectif, un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place récemment par le ministère des Finances.

T. M.

Lait et céréales

De nouvelles mesures pour réguler les importations

Le gouvernement a pris, mercredi, de nouvelles mesures visant la régulation des importations des céréales et du lait, deux produits qui totalisent plus de la moitié des importations alimentaires du pays, dans le cadre d'une démarche visant la préservation des réserves de changes. La régulation de ces deux filières stratégiques a été ainsi au centre de l'exposé périodique présenté par le ministre des Finances, qui a mis en exergue le soutien financier conséquent consenti par l'Etat sous forme de subventions, en relevant la tendance haussière, d'année en année, de la facture d'importation des blés dur et tendre. Selon l'exposé du ministre, il est plus que jamais nécessaire de «mettre fin au transfert des subventions publiques aux indus bénéficiaires» en insistant, en même temps, sur la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. C'est dans ce sens que le gouvernement a décidé de mettre fin à l'octroi des licences pour de nouvelles minoteries ou l'élargissement de celles existantes. Il a également

appelé les services concernés à procéder à une évaluation précise des besoins réels du marché national en blé et lait, particulièrement en ce qui a trait à l'industrie de transformation. Dans la même perspective, les opérateurs publics, assurant la régulation du marché, ont été chargés de garantir une meilleure gestion du stock stratégique à travers l'adoption de nouvelles formes d'intervention, afin de rationaliser les importations de blé et d'autres produits alimentaires cotés en bourse. Le gouvernement a décidé, par la même, d'élargir la composante de la Commission multisectorielle, composée jusque-là des départements des Finances, de l'Industrie et du Commerce, au secteur de l'Agriculture. Cette commission a été chargée de procéder à une étude approfondie sur les deux filières et de rechercher les voies de rationaliser l'approvisionnement du marché national en ces deux produits, et de présenter, lors de la prochaine réunion du Gouvernement, des propositions

«pratiques et urgentes» en la matière. L'Algérie a importé en 2018 pour 8,57 milliards de dollars (mds usd) de produits alimentaires (+1,6%), une facture tirée essentiellement par la hausse des importations des céréales. Les importations des céréales-semoule-farine a grimpé à 3,1 mds usd en 2018 (+11,55%) alors que celles des lait et produits laitiers a légèrement reculé à 1,4 mds usd (-0,65%). Par ailleurs, la réunion du gouvernement a examiné et approuvé la transformation de l'Ecole préparatoire en sciences économiques et commerciales et sciences de gestion (EPSECG) en Ecole supérieure de la gestion et de l'économie numérique, pour lui permettre d'être au diapason des développements que connaît le monde dans ce domaine. En outre, la déclaration d'utilité publique pour l'opération d'extension de la première ligne du Métro d'Alger, tronçon place des Martyrs-Bab El Oued, a été décidée lors de ce Conseil du gouvernement.

N. I.

Alger

Respect des délais de réalisation des projets de structures publiques

Les travaux de réalisation de nombre de structures publiques à Alger se font «en général» en respect des délais contractuels liant les entreprises aux maîtres d'ouvrage, a affirmé le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda.

Le wali qui effectuait une visite de travail et d'inspection à différents projets de réalisation de sièges administratifs des communes de Dar El Beïda, Baraki et Bouzaréah a précisé que les travaux de réalisation de ces structures publiques se déroulent en général conformément aux délais contractuels liant les entreprises réalisatrices aux organismes maîtres d'ouvrage. Le retard accusé dans la réalisation de certains chantiers est dû aux sites choisis, particulièrement la nature du sol qui a causé certains problèmes ayant entravé l'avancement des travaux, a expliqué le wali d'Alger. Par ailleurs, Sayouda a souligné l'importance de l'amélioration du service public, en termes d'accueil et de prise en charge des préoccupations du citoyen, en sus de la réunion des conditions de travail favorables aux personnels. Le wali d'Alger a fait état, dans ce cadre, d'instructions données aux présidents d'Assemblées populaires communales (APC), aux secrétaires généraux et aux responsables des

établissements publics de wilayas pour «une meilleure prise en charge» des demandes des citoyens, notamment en ce qui concerne la propreté de l'environnement, la généralisation de l'éclairage public, le bitumage des routes et la réalisation et l'exploitation des structures sportives de proximité. Sayouda s'était enquis des projets de réalisation des sièges des circonscriptions administratives de Bouzaréah, de Baraki et de Dar El Beïda, ainsi que le nouveau siège de l'Assemblée populaire de wilaya, qui connaissent un taux d'avancement variant entre 19 et 48%. Le wali d'Alger s'est enquis, également, du projet de réalisation d'un espace de loisir d'une superficie de 17 300 m², se trouvant à proximité du nouveau siège de la circonscription administrative de Bouzaréah et qui comporte plusieurs lieux de loisirs et de divertissements, instruisant, par la même occasion, l'entreprise de réalisation d'accélérer la cadence des travaux pour la remise du projet dans les plus brefs délais.



Tizi-Ouzou

Mise en service d'éclairage public à base d'énergie solaire à Boudjima

Un premier tronçon d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire a été mis en service courant de cette semaine à Boudjima (20 km au nord-est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris du premier responsable de cette commune. Destiné initialement à alimenter quelques édifices communaux, le projet a été finalement orienté vers la réalisation de ce tronçon de 400 m pour «incompatibilité du réseau électrique installé au niveau de ces structures», a expliqué Smaïl Boukharoub. Installés par une entreprise locale, les 25 panneaux solaires «fonctionnent bien et illuminent les lieux en permettant d'économiser l'énergie électrique surtout en cette veille de période de chaleur», a-t-il ajouté.

Le coup de ce projet qui s'élève à 1.779.000 DA a été financé entièrement par la commune suite à une déli-

bération de son assemblée en septembre 2018 dans le but de réduire la facture de consommation électrique qui s'élève à 2.600.000 DA annuellement. «Le coup aurait pu être moindre en recourant à une production locale qui commence à voir le jour», selon le même responsable qui a indiqué que pour cette fois-ci «les matériaux utilisés ont tous été importés de l'étranger». Il a indiqué que d'autres projets du même genre sont inscrits à l'ordre du jour de cette commune qui aspire à devenir un modèle à suivre en la matière, citant, l'équipement d'une école au niveau du chef-lieu de la commune avec du même matériel. Ce nouveau projet qui coûtera la somme de 2 millions de dinars sera réalisé prochainement grâce à la «générosité» d'un donateur qui prendra en charge son financement, a précisé Boukharoub.

Boumerdès

De nombreux établissements attendus pour la rentrée scolaire 2019-2020

De nombreuses structures éducatives et de services sont attendues à la mise en service durant la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 à Boumerdès, au titre des efforts d'amélioration des conditions de scolarité des élèves de la wilaya, et de la réduction du taux d'occupation des classes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction du secteur éducatif.

Il s'agit, a indiqué le directeur de l'éducation, Nadhir Khennous, dans un point de presse consacré aux examens de fin d'année, de la réception programmée de deux lycées respectivement à Ouled Aïssa et Timezrit, et deux CEM à Si Mustapha et Thenia, outre une cantine scolaire, une salle de sports, et des internats. Il a aussi fait part de l'ouverture attendue, à la même rentrée scolaire, de 10 blocs scolaires dans le cycle primaire, sur un total de 14 établissements actuellement en réalisation, englobant chacun entre 9 à 12 classes. A cela s'ajoutent 6 classes éducatives prévues à la mise en exploitation aux Issers et 6 autres à Boumerdès.

Par ailleurs, près de 11 810 candidats à l'examen du baccalauréat sont enregistrés à Boumerdès, pour cette session 2019, dont 8168 scolarisés, et 3642 candidats libres, selon les mêmes informations fournies par le même responsable. Quelque 14 677 autres candidats ont été inscrits pour l'examen du BEM (Brevet d'enseignement moyen), dont 14 212 scolarisés et 565 libres, contre 22 162 autres candidats à l'examen de fin de cycle primaire. La wilaya a, en outre, enregistré 639 candidats au bac pour l'examen de tamazight (dont 517 scolarisés et 112 libres), avec une baisse de 38 candidats, comparativement à l'année dernière.

Dans le cycle moyen, ils sont 1028 candidats au BEM à se présenter pour l'examen de tamazight, soit en hausse de 92 élèves, comparativement à la session 2018. S'agissant des personnes aux besoins spécifiques, ils sont 4 candidats à se présenter au bac, 12 pour le BEM et 14 pour l'examen de fin de cycle primaire.

Blida

L'intégration de l'aquaculture à l'agriculture suscite l'intérêt des agriculteurs

Le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture a rencontré un franc succès auprès des agriculteurs de la wilaya de Blida par son impact positif sur leurs récoltes, a-t-on appris du directeur de l'agriculture de la wilaya.

Selon Mohamed Laïd Mokhtar, cette première expérience du genre (ensemencement d'alevins de poissons dans des bassins d'irrigation agricole), tentée au niveau de la wilaya, a rencontré un franc succès auprès des agriculteurs locaux qui ont été nombreux à introduire des demandes pour bénéficier des sessions de formation organisées en la matière portant sur l'ensemencement d'alevins de poissons dans des bassins d'irrigation agricole. Il a fait part, à ce propos, de la mise au point d'un ambitieux programme visant la généralisation de l'élevage de poissons à travers les exploitations agricoles disposant de grands bassins d'irrigation agricole.

La première étape de l'opération a englobé, a-t-il souligné, «quatre exploitations agricoles pilotes, dont les bassins d'irrigation ont été ensemencés d'alevins de poissons». «Une session de formation, d'une durée de trois jours, a été organisée, à cet effet, au profit de 25 agriculteurs, avec un encadrement assuré par des techniciens de l'Ecole nationale de pêche de Bou Ismaïl (Tipasa)», a fait savoir, en outre, Laïd Mokhtar, prévoyant d'autres sessions similaires, à l'avenir, «au vu de l'importante demande exprimée par les agriculteurs», a-t-il observé.

Le responsable a expliqué cet engouement pour cette nouvelle activité agricole par ses dividendes financiers, outre son intérêt dans l'enrichissement des eaux d'irrigation agricole et, partant, leur impact sur la production agricole. «L'élevage de poissons dans des bassins d'irrigation agricole est d'une contribution certaine dans la réduction de l'usage des engrais chimiques», a-t-il assuré à ce propos.

La wilaya de Blida compte un nombre considérable d'exploitations agricoles disposant de bassins d'irrigation, d'une capacité entre 6000 à 16 000 m³ d'eau, concernées, à l'avenir, par le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture.

Annaba

Opérations de contrôle et de révision à l'usine Fertial

L'usine des fertilisants d'Algérie, Fertial à Annaba, connaît actuellement des opérations de contrôle et de révision globale des installations de l'unité de production d'ammoniac où une explosion suivie d'incendie a dernièrement occasionné la mort d'un ouvrier, a-t-on appris du directeur adjoint de l'usine, Abdelghani Lourissi.

Les actions de contrôle des installations du complexe Fertial et de révision du système de surveillance de la sécurité industrielle sont supervisées par un organisme international spécialisé en coordination avec les experts et travailleurs du complexe, a rassuré ce responsable qui a indiqué que les activités de l'unité d'ammoniac à l'arrêt pour le 12^e jour consécutif depuis l'incident seront reprises «lorsque le contrôle sera terminé et toutes les conditions d'hygiène et sécurité seront mises en place». Parallèlement, des travaux de réparation et de remplacement des équipements et câbleries endommagés dans l'incident sont effectués dans cette unité qui assure 80% des activités du complexe Fertial Annaba, est-il indiqué. Il est attendu, au terme des opérations de contrôle, de déterminer la panne à l'origine de l'incident et de procéder aux corrections nécessaires au niveau du réseau de surveillance automatique des installations et de la chaîne de production et d'alerte aux risques de l'usine Fertial doté d'une chambre de contrôle de l'ensemble des phases du processus de production d'ammoniac, selon la même source. Le complexe Fertial soumet ses activités aux normes de gestion et maîtrise des risques liés à la qualité, l'hygiène, la santé, l'environnement et le management dont les critères ISO 9001 et ISO 14001 ainsi que la certification de conformité du management 18001 qui permettent

à l'usine, assure le même cadre, de prévenir les risques industriels et maîtriser la gestion des déchets polluants, a-t-on assuré. Pour maîtriser les risques d'incident, le complexe Fertial fonctionne conformément à un plan d'intervention avalisé par les autorités compétentes de la wilaya et définissant les procédures d'intervention urgente au niveau de l'usine y compris les moyens logistiques et humains mobilisables en cas d'incident, a déclaré Lourissi. A titre préventif, ce plan permet l'arrêt automatique des installations industrielles de sorte à permettre la maîtrise des risques et d'éviter les complications surtout que la production d'ammoniac recourt au gaz naturel et autres matières sensibles (azote, hydrogène), est-il souligné.

Formation des ressources humaines pour mieux répondre aux mesures de gestion des risques

Au côté, le management de la sécurité des installations et de la prévention des accidents, le complexe Fertial attache de l'importance à la formation des ressources humaines et à perfectionner leurs aptitudes à répondre aux mesures de gestion des risques, selon le même responsable. Concernant les risques de pollution de l'environnement, le président de l'Association nationale de protection de l'environnement et de la



lutte contre la pollution, Ali Helimi a fait savoir que l'entreprise Fertial Annaba respecte les normes de qualité permettant la protection de l'environnement contre le risque des rejets atmosphériques d'ammoniac. Il a aussi relevé que la réhabilitation et la rénovation de l'usine dans le cadre du partenariat algéro-espagnol a permis en 2005 au complexe de se débarrasser des rejets polluants. Le suivi constant du respect par le complexe de ses engagements environnementaux nécessite, a souligné Halimi, l'entretien

et la réparation des appareils de mesure mis en place dans le cadre du réseau de surveillance de la qualité de l'air Sama Safia et qui sont actuellement en panne. Fertial Annaba produit 1000 tonnes d'ammoniac par jour dont 20% destinés à la production d'engrais et 80% à l'exportation. Le complexe Fertial Annaba est un partenariat entre le groupe espagnol Grupo Villar Mir (49%), le groupe public algérien Asmidal (filiale de Sonatrach) (34%) et le groupe privé algérien ETRHB Haddad (17%).

Sétif

La maison des cancéreux connaîtra bientôt une extension de sa capacité d'accueil

L'association Ennour d'aide aux malades atteints de cancer, lors d'une soirée caritative, a rendu hommage aux bienfaiteurs fidèles de la maison Dar Essabr qui ne ménagent aucun effort pour financer les différentes opérations entamées par l'administration. Selon le Pr Mokhtar Hamdi Chérif, initiateur du projet de Dar Essabr, qui se veut un point de chute pour les cancéreux et leurs familles, la soirée symbolique à laquelle ont été conviés des bienfaiteurs fidèles et les patients de la maison entre dans le cadre du programme, voire la dynamique de développement structurel de la maison, lié chaque fois aux besoins exprimés par les occupants de la maison. «Notre objectif est de réunir toutes les conditions favorables à l'épanouissement du patient afin de permettre sa guérison», nous dira le Pr Hamdi Chérif. Et de renchérir : «L'extension de Dar Essabr dont la capacité passera prochainement de 82 à pas

moins de 120 lits permettra d'accueillir les patients dans de meilleures conditions. Le nouveau pavillon qui sera réservé aux hommes permettra de les héberger dans l'intimité.» Il est à rappeler qu'à l'instar du registre du cancer de la wilaya, la maison du patient de Sétif, une maison d'accueil des malades atteints du cancer, est la première au niveau national. Elle a été réalisée à l'initiative du Pr Hamdi Chérif, président de l'association Ennour, avec l'aide de bienfaiteurs. Par ailleurs, lors de son intervention en marge de la soirée, le Pr Hamdi Chérif a rappelé que sans le soutien humanitaire et les aides financières, la maison aura beaucoup de difficultés à fonctionner et à réaliser les résultats escomptés et, du coup, répondre aux besoins des malades, car la demande ne cesse d'augmenter. «Pour subvenir aux besoins quotidiens et arriver à plus

d'autonomie dans la gestion et le paiement des charges, nous avons ouvert une cafétéria, pizzeria et un stade de sport polyvalent qui sont loués aux particuliers», s'est réjoui le Pr Hamdi Chérif.

En effet, l'incidence du cancer augmente d'une année à l'autre à raison de 5 à 7% chaque année.

Il s'agit, notamment, des cancers colorectaux, des prostate et vessie chez l'homme, et le cancer du sein, les cancers colorectaux et de la thyroïde pour les femmes.

«Il est connu que l'incidence du cancer augmente chaque année, et la demande d'hébergement à Dar Essabr aussi.

En 2018, nous avons enregistré le passage de 990 patients avec une durée moyenne de séjour de 40 jours pour chacune des personnes hébergées, soit près de 40 000 nuitées/an», nous dira notre interlocuteur.

Guelma

Une récolte céréalière de plus de 2,7 millions de quintaux attendue

La récolte céréalière attendue cette saison dans la wilaya de Guelma devrait atteindre les 2,78 millions quintaux, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). Par variétés de céréales, cette récolte se répartit à raison de 2,121 millions de quintaux de blé dur, 381 075 quintaux de blé tendre, 279 180 q d'orge et 4905 quintaux d'avoine, a indiqué la chargée de communication auprès de la DSA, Leïla Hamouche qui a attribué cette bonne prévision de récolte aux conditions météorolo-

giques favorables de cette année. Elle a ainsi fait savoir que toutes les surfaces dédiées à la céréaliculture au titre de la saison 2018-2019, soit 90 505 hectares, sont concernées par la campagne moisson-battage, dont le lancement est prévu «en juin prochain» depuis les communes de Bouchegouf et Oued Fragha.

En plus de la mobilisation de pas moins de 498 moissonneuses batteuses pour la réussite de cette prochaine campagne moisson-battage, la Coopérative des céréales et

légumes secs (CCLS) a mis à la disposition des agriculteurs 14 points de collecte d'une capacité de stockage de 900 000 q, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, afin de préserver les surfaces cultivées des incendies tout au long de la campagne moisson-battage, la DSA en coordination avec la Direction des forêts et la Protection civile, organise depuis le début du mois courant une campagne de sensibilisation ciblant les 34 communes de la wilaya.

Oran

Début des travaux de la commission d'enquête sur le logement social

Le wali d'Oran assène : «Je n'hésiterai pas à faire des contre-enquêtes à tout moment et je ne pardonnerai pas dans le cas où je trouverais des dépassements»

Les travaux de la commission d'enquête sur le logement social ont débuté, jeudi, au niveau de la commune d'Oran, dans la perspective de revoir l'attribution du logement, particulièrement dans cette commune, suspendue depuis 1996. Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a annoncé, à l'occasion d'une rencontre qu'il a présidée en présence des éléments des brigades chargés des enquêtes au niveau des secteurs urbains, le retour de l'attribution du logement social, notamment dans la commune d'Oran après l'achèvement des enquêtes de terrain qui devront définir les besoins des habitants de la commune. Il a expliqué, à ce sujet, que le quota dont bénéficiera la wilaya d'Oran et ses grandes communes sera conséquent, sans donner plus de détails ni de chiffres. La dernière opération de distribution de logements sociaux, à l'indicatif de la commune d'Oran remonte à l'année 1996, selon les déclarations du wali. Le programme de logements sociaux a été remplacé «provisoirement» par le programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Le wali a rappelé que depuis cette date, la priorité a été accordée au programme RHP sachant que la situation a provoqué une pression terrible sur le logement social, suscitant parfois la colère des populations. Dans sa communication avec les membres des équipes chargées des enquêtes, le wali

a insisté sur la crédibilité, la responsabilité, la transparence pour faciliter la mission des membres de la commission chargés du logement social, ainsi que gagner la confiance des citoyens et à ne pas céder aux pressions d'où qu'elles viennent. «Je n'hésiterais pas à faire des contre-enquêtes à tout moment et je ne pardonnerai pas dans le cas où je trouverai des dépassements», a-t-il déclaré. Il appartient aux enquêteurs de récolter le maximum de demandes de logements sociaux et de prendre le temps nécessaire pour faire leur travail dans les règles de l'art et ce, pour permettre à chacun d'avoir son droit, le tout pour faciliter le travail de la commission de la wilaya en charge du logement social et les commissions existantes au niveau des daïras, a ajouté le même responsable. Pour sa part, le chef de daïra d'Oran, Mourad Rahmouni, a souligné que le gel des attributions de logements sociaux remonte à 1996, une situation qui a créé un grand cumul de demandes de cette formule de logements estimées à près de 99700 dossiers durant les dernières années. Après assainissement des listes, le nombre de dossiers est passé à 37 430 pour se stabiliser, en dernier ressort et après étude des recours, à 42 107 dossiers. Les enquêteurs sur le terrain ont assuré que tous les renseignements sur la demande de logements soient consignés dans le document tech-



nique réalisé en deux volets, photocopiés et gardés chez eux, pour les besoins de l'enquête, en cas de déplacement, rappelant que le système de notation des dossiers est lié aux conditions d'hébergement.

La priorité sera accordée aux habitants des caves et des centres de transit, à l'exemple de quelques écoles qui abritent exceptionnellement des familles en attente de leur logement, a-t-on précisé.

Mostaganem

1800 km de fibre optique pour raccorder des administrations à des entreprises économiques

Un réseau de 1800 km de fibre optique a été réalisé dans les dernières années dans la wilaya de Mostaganem, pour raccorder plusieurs administrations publiques et entreprises économiques, a-t-on appris, jeudi, de la direction de wilaya d'Algérie Télécom. Ces projets ont permis dernièrement de raccorder plus de 70 bureaux de poste aux services du réseau de haute qualité et débit rapide permettant à l'entreprise Algérie Poste de fournir des prestations de qualité et sans coupure. Il a été procédé au raccordement de 32 collectivités locales et leurs annexes et édifices juridiques de

ce réseau pour la modernisation des services administratifs et le rapprochement des administrations des citoyens. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme visant à développer le réseau de communications au niveau de la wilaya de Mostaganem et à améliorer les services fournis par les administrations et les entreprises économiques afin d'éviter les interruptions et les pannes téléphoniques et Internet, ainsi que les fonctionnalités offertes par le réseau de fibre optique au niveau de qualité ou de haut débit ou non affecté par des facteurs externes ou des vols ou infraction et

autres, selon la même source. Dans ce contexte, 124 stations MSAN ont été équipées en service (téléphonie, internet, télévision, ...) depuis 2011 avec la mise en place de 52 stations de 4G depuis 2004, le raccordement de trois cités au réseau du téléphone avec la technique des fibres optiques jusqu'à domicile FTTH depuis 2018. Ces projets ont permis d'augmenter le nombre d'abonnés en service de téléphone fixe dans la wilaya de Mostaganem à 55 800 abonnés, celui des clients de 4G et du réseau internet à 73 500 abonnés.

Mascara

Prochaine réhabilitation de la vieille mosquée Mustapha-Bentouhami

L'étude portant réhabilitation de la vieille mosquée Mustapha-Bentouhami de la ville de Mascara sera présentée la semaine prochaine aux services concernés par cette opération, a-t-on appris du secrétaire général de la wilaya, Mohamed Benkeltoum. Lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, le même responsable a annoncé que l'étude portant réhabilitation de la mosquée Mustapha-Bentouhami de Mascara, édifiée par le Bey Hadj Othmane en 1747, est prête et sera présentée dimanche aux services concernés pour faire part de leurs éventuelles remarques et observations. L'étude concernant ce lieu de culte, un site historique important de la ville de Mascara, porte aussi sur la possibilité de supprimer les extensions ajoutées à la construction initiale ou de les préserver pour ne pas altérer l'image de cette mosquée à valeur historique, culturelle et cul-

turelle. Le président de l'APC de Mascara, Ameer Sid Ahmed, a informé l'assistance de la tenue d'une réunion avec les membres du comité religieux de la mosquée et ses responsables. Ceux-ci n'avaient émis aucune objection aux travaux de réhabilitation proposés et ont émis le vœu de préserver les parties ajoutées auparavant à la mosquée et qui sont devenus des éléments importants de l'édifice. La mosquée Mustapha-Bentouhami, ou la Grande Mosquée, comprend également une coupole, connue sous le nom de coupole Sidi Abdelkader Djllani ainsi qu'une construction limitrophe. La cour de la mosquée abrite trois sépultures où sont enterrés le Bey Hadj Othmane, son père et le Bey Brahim El Miliani. La mosquée a fait l'objet de travaux d'extension en 1965 qui ont permis d'augmenter d'un tiers la superficie initiale de l'édifice.

Relizane

Opérations de circoncision collectives sous surveillance stricte

À l'instar des autres régions du territoire national, les opérations collectives de circoncision vont, sans doute, se multiplier à travers l'ensemble de la wilaya et ce, dans le cadre de célébration de Leïlat El Qadr, mais aussi à l'approche de l'Aïd El Fitr. C'est ainsi que plusieurs établissements hospitaliers et cliniques privées de la wilaya de Relizane ont été pratiquement réquisitionnés depuis quelques jours déjà pour faire face à une aussi forte demande émanant des APC, des comités de village, du Croissant-Rouge algérien, mais aussi d'entreprises publiques et privées qui ont conjugué leurs efforts pour venir en aide à de nombreuses familles, pour la plupart nécessiteuses. En effet, le spectre de l'affaire de la commune du Khroub hante toujours sur les esprits. Une affaire qui s'est soldée par le drame de deux familles, ou plutôt de deux enfants mutilés suite à une simple opération de circoncision. 14 ans après, les deux familles se rappellent certainement de cette opération qui a viré au cauchemar. Le 30 novembre 2005, une date qui restera gravée dans la mémoire des deux enfants. Un scénario que les services de la santé de la wilaya tiennent à éviter. Ainsi, toute opération de circoncision collective, initiée par les associations caritatives, sera soumise, médicalement parlant, à des conditions draconiennes, nous a révélé, un chirurgien de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane. Et de poursuivre, tout devrait être réuni pour circoncire les enfants dans de bonnes conditions. Si le nombre des enfants ne devrait pas dépasser une dizaine, voire moins, il n'est pas question de laisser ces actions caritatives sans contrôle. Du site de l'opération, à l'équipe médicale chargée de ces circoncisions, à la stérilisation systématique du matériel utilisé, entre autres, toutes les conditions devraient être réunies pour réussir ces opérations de solidarité dont les bénéficiaires sont des enfants issus du milieu social défavorisé, ajouta notre source. Bref, la dernière instruction ministérielle est, sur ce plan, claire, nette et précise. Aucune opération de circoncision n'est donc autorisée en dehors d'un milieu hospitalier proprement dit.

Ouargla

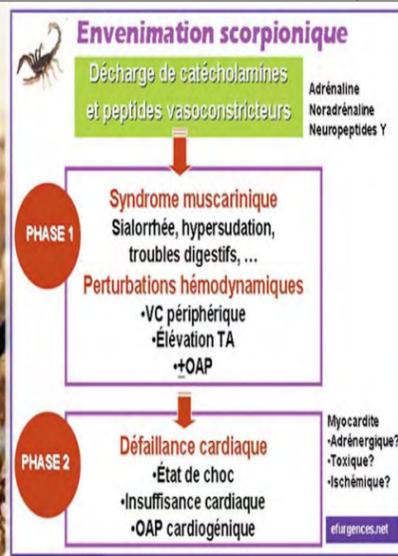
La lutte contre l'envenimation scorpionique passe par la prévention

La caravane de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique, lancée au mois de mars dernier à partir de Ouargla, a ciblé jusqu'ici plus de 2000 écoliers, la frange la plus vulnérable aux piqûres, pour continuer son périple à la conquête d'autres établissements à travers les communes de la wilaya.

La prévention contre l'envenimation scorpionique constitue la base de la lutte contre la prolifération de ce phénomène dans certaines régions du pays, a souligné le président de la commission des experts de lutte contre l'envenimation scorpionique et président de l'unité de production du sérum anti-venin à l'institut Pasteur d'Alger. Le Dr Mohamed Lamine Saidani a mis l'accent sur la nécessaire intensification de la sensibilisation des citoyens sur les mesures préventives nécessaires pour lutter contre le scorpion, «dont l'homme est responsable de la réunion des conditions de sa prolifération».

«La lutte contre ce phénomène dangereux qui s'accélère en période estivale est tributaire de la collecte des insectes en milieu urbain et de l'encouragement des actions d'associations par des aides pécuniaires», a estimé le même responsable. La caravane de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique, lancée au mois de mars dernier à partir de Ouargla, a ciblé jusqu'ici plus de 2000 écoliers, la frange la plus vulnérable aux piqûres, pour continuer son périple à la conquête d'autres établissements à travers les communes de

Ouargla, Touggourt et Témacine, ainsi que les zones éparses peuplées de nomades. Cette caravane devra sillonner également durant les prochaines semaines les régions de Blidet Amar et Goug, dans la grande région de Touggourt, dans le cadre des mesures préventives contre ce phénomène. Dans le même sillage, la direction de la santé de la wilaya de Ouargla a fait état de l'acquisition de près de 1800 doses de sérum anti-venin en prévision de la période estivale, une quantité susceptible de couvrir les besoins de la période estivale, a indiqué de son côté, le Dr Djamel Maâmri, chef de service de la prévention à la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. Le même responsable a fait part de la coordination avec l'institut Pasteur (Alger) pour d'éventuels approvisionnements des structures médicales et remédier à toute perturbation et pénurie en la matière. Le programme spécial de lutte contre l'envenimation scorpionique pour 2019 s'articule sur le renforcement des mesures préventives par l'encouragement, en coordination avec l'association de lutte contre l'envenimation scorpionique de la wilaya, des campagnes de collecte de l'in-



secte moyennant un prix forfaitaire de 50 DA à 100 DA l'insecte collecté. Une quantité de plus de 40 000 doses de sérum anti-venin a été distribuée durant le

mois d'avril dernier par l'Institut Pasteur d'Alger qui entend accroître son stock en la matière à plus de 90 000 doses de sérum en perspective du mois de septembre prochain.

Plus de 23 000 quintaux de céréales récoltés

Un peu plus de 23 060 quintaux de céréales ont été récoltés jusqu'ici dans la wilaya de Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la campagne 2018-2019, a-t-on appris ce jeudi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Lancée depuis trois semaines, la campagne de moisson a donné lieu jusque-là à la récolte de près de 16 385 quintaux de blé dur, 5521 q de blé tendre et 1124 quintaux d'orge, a-t-on précisé. La récolte a été emmagasinée au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) au chef-lieu de wilaya, a ajouté la source en signalant que près de 9000 q de céréales sont destinés à la

consommation et plus de 14 000 q comme semences. Pour les besoins de cette campagne, ont été mobilisés 15 moissonneuses, 50 camions et une vingtaine de tracteurs. Les superficies dédiées à la céréaliculture, concentrées notamment dans les zones de Hassid Messaoud, Sidi Houille, N'gloussa, El Hedjaz et Ouargla, ont connu une extension entraînant, de fait, une hausse de la production qui devrait dépasser cette année les 100 000 q sur 3010 ha. La wilaya projette, par ailleurs, d'accroître les installations d'ensilage, actuellement au nombre de deux, l'un à Ouargla et l'autre à Touggourt.

Opération d'entretien de 28 hectares de ceintures vertes

Une superficie de 28 hectares de ceintures vertes, à travers différentes régions de la wilaya de Ouargla, a fait l'objet de travaux d'entretien menés dans le cadre d'opérations inscrites au programme sectoriel de développement (PSD-2018), a-t-on appris de la Conservation des forêts (CF). Ces actions d'entretien, confiées à trois entreprises privées spécialisées, ont touché les ceintures vertes des communes de Sidi Khouiled (10 ha), Nezla, Aïn El Beïda et Ouargla (5 ha chacune), Témacine (2 ha) et Touggourt (1 ha). Il est relevé, entre autres actions menées, le rajeunissement des arbres, leur taille, la réhabilitation des réseaux d'irrigation par le système de goutte-à-goutte, ainsi que l'entretien des

bassins d'irrigation, a-t-on précisé. Selon la Conservation des forêts, des travaux similaires, seront lancés une fois les financements accordés. Ils concernent la daïra de Taïbet, notamment dans les communes de Taïbet, M'naguar et Bennacer (4 ha chacune). Quelque 300 ha de ceintures vertes ont été réalisés à travers la wilaya de Ouargla, peuplées d'eucalyptus, d'olivier et de palmier sur un linéaire de 108 km longeant la RN 3 reliant Ouargla à Touggourt. Plus de 60 000 arbustes d'oliviers et plus de 10 000 palmiers ont été mis en terre depuis le lancement du programme de boisement en 2014 à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla, selon les données de la Conservation des forêts.

Naâma

Plus de 270 millions de dinars pour l'aménagement urbain d'Aïn Sefra



Une enveloppe de plus de 270 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de travaux d'aménagement urbain de la ville d'Aïn Sefra (Naâma), a-t-on appris du directeur de l'Urbanisme, Architecture et Construction (DUC). Ces travaux en cours ciblent des zones urbaines achevées dernièrement, notamment les cités groupées d'habitations rurales, des agglomérations dépourvues d'aménagement. Il est prévu également de rattraper les retards au niveau des cités à forte densité de population, a souligné Mohamed Adib Hamidi. Les travaux portent également sur le prolongement du réseau d'assainissement, le revêtement des voies, la pose de trottoirs, la pose de signalisation, l'extension de l'éclairage public, la réalisation des espaces des jeux pour enfants et des sites de collecte d'ordures ménagères. Des opérations de reboisement sont également pré-

vue dans les sites habilités et les surfaces retenues à cet effet dans les plans d'occupation du sol (POS) comme il est prévu la possibilité de reboiser des abords des voies menant vers les agglomérations et les principales artères de la ville.

Les services communaux d'Aïn Sefra ont entamé, par ailleurs, des travaux d'aménagement urbain au profit des villages de Mekalis, Guellaba, Belhandjir, Tirkount, selon le président de l'APC, Belkacem Kendouci. Kendouci a ajouté que ces agglomérations bénéficient de plusieurs réalisations en cours de construction comme des salles de soins avec des logements de fonction, la réhabilitation de certains établissements scolaires, leur équipement en moyens de chauffage, l'aménagement des places, l'éclairage public et la rénovation des réseaux d'AEP.

Fortnite : Epic Games annonce la fin de la fusion des comptes



La fonctionnalité fusion de comptes de Fortnite prendra fin dès la semaine prochaine. Introduite en février dernier après quelques semaines de retard et une forte demande des joueurs, la fusion des

comptes (associer un compte principal avec un compte secondaire) sera officiellement désactivée avant le début de la saison 9 de Fortnite : «Nous voulions vous prévenir que la fonction de fusion de comptes

prendra fin le 6 mai, soit deux jours avant le début de la saison 9. Vous avez encore le temps de vous rendre sur le lien ci-dessus et de fusionner les comptes éligibles avant que ce ne soit plus possible.

Remarque : toute demande de fusion de comptes «en cours» sera traitée tant qu'elle a été envoyée avant le 6 mai.» Grands vainqueurs du tournoi Collegiate Starleague à Atlantic City, le duo Jack Stuttard et Ibrahim Diaz de l'Université de Georgie a fait le buzz ces derniers jours en partant à la retraite (du moins pour ce qui concerne la licence Fortnite), tout en adressant un message assez critique à l'encontre du studio américain Epic Games : «Honnêtement, nous n'aimons plus le jeu tant que ça. Je ne vais pas mentir. Nous verrons bien ce qu'il va se passer. Epic déconne un peu avec sa manière de tout équilibrer... Nous avons décidé de ne plus jouer de façon compétitive à Fortnite. Nous allons passer à d'autres jeux, faire autre chose dans l'eSport.»

Microsoft Edge Chromium n'aime pas beaucoup les services Google

Microsoft a décidé il y a quelque temps de revoir sa copie pour son navigateur Edge en le basant sur le moteur Chromium, le moteur de Chrome notamment. Malheureusement, certains services Google ont bien du mal à y fonctionner. Plusieurs services du géant de Mountain View fonctionnent mal, voire pas du tout, avec le nouveau navigateur Microsoft Edge Chromium. On pensait pourtant que Microsoft allait mettre fin aux divers problèmes de compatibilité en utilisant le même moteur de rendu que Google. Microsoft Edge Chromium est toujours en version beta mais certains services de Google affichent des messages d'erreur pas très encourageants. Les services de Google Drive – Docs, Sheets et Slides – affichent ainsi, dans le cas où Microsoft Edge est détecté, que «la version du navigateur que vous utilisez n'est plus compatible. Veuillez installer un navigateur compatible.» Pourtant, puisque cette version de Edge est basée sur Chromium, le navigateur conçu par Google, celui-ci ne devrait avoir aucun souci avec ces services de bureautique. Pire encore, Google Earth est totalement inaccessible sur ce navigateur. Il y a quelques jours, c'est Google Meet qui était pris en défaut. Google déclarait alors ne pas avoir bloqué volontairement le navigateur de la firme de Redmond mais attendre simplement la version stable. Nul doute que Microsoft Edge Chromium apprendra à parfaitement cohabiter avec Google et ses nombreux services, à moins que l'un ou l'autre des partis ne décide de couper le tuyau complètement.



Facebook : Quand le marketing personnalisé va trop loin

Quand le marketing personnalisé va trop loin : une vague de publicités ciblées pour vendre des t-shirt et autres goodies risque fort de nuire à la réputation du réseau social. Alors que vous naviguez tranquillement sur Facebook, un encart publicitaire vous surprend tout à coup : sur une tasse, un tablier, ou plus généralement un t-shirt, un message qui semble trop personnel pour être dû au

hasard est affiché : «Les hommes nés en novembre 88 sont les meilleurs», «Ma femme est blonde, un peu folle, jalouse et m'a acheté ce T-shirt». Derrière ces messages à caractère personnel se cache sans surprise de la data, celle récoltée par Facebook puis revendue à diverses sociétés dont Axcion, l'un des leaders du marché, qui tire son bénéfice de la revente de bases de données.

Souvent acquises en toute légalité, ces données sont nombreuses et vont bien plus loin que l'âge, la ville de résidence ou le sexe d'un utilisateur. Certains data brokers ou courtiers en données récoltent également les centres d'intérêt, les pages et post aimés comme autant d'informations supplémentaires. Le subreddit Targeted Shirts s'amuse régulièrement de l'absurdité de certains messages,

au point de les détourner comme dans l'exemple ci-dessus -tandis que d'autres font part de leur inquiétude sur l'étendue des données accumulées par Facebook. Le Figaro rapporte que ce business est cependant particulièrement juteux, la fabrication, le stockage et l'envoi des produits étant totalement sous-traités. Ce marketing hyper-ciblé ne pourrait cependant être possible

sans l'outil Custom Audiences de Facebook, qui permet de montrer de la publicité à une frange extrêmement réduite d'utilisateurs, filtrés notamment selon leur sexe, année de naissance et intérêts, afin d'être instantanément pertinente. Il n'est pas impossible que cette connaissance affichée des utilisateurs nuise à Facebook, qui pourrait prendre des mesures restrictives.

Washington autorise les robots livreurs sur ses trottoirs

Les robots peuvent être de formidables livreurs pour des colis relativement compacts. On commence à en voir sur certains trottoirs. Ils ont aujourd'hui le feu vert dans l'État de Washington. L'État de Washington devient le huitième des États-Unis à autoriser l'utilisation de robots livreurs sur les trottoirs et passages piétons. Le projet de loi vient d'être promulgué par le Gouverneur Jay Inslee. La Virginie fut le premier, en 2017, assez rapidement suivie par l'Ohio, l'Utah et l'Arizona notamment. Ces robots livreurs sont surtout utilisés dans la dernière boucle de la livraison. Ils aident aussi beaucoup les petits commerces de proximité qui n'ont pas nécessairement d'infrastructure pour les livraisons. Ces robots leur permettent d'expédier rapidement et facilement à leurs clients les plus proches. Ceci permet même aux petits commerces de venir concurrencer les géants en ligne qui, eux, ont des réseaux de livraison bien établis. Autre avantage à utiliser ces robots, la diminution de la pollution. En effet, les robots sont majoritairement électriques. Ces petites bestioles mécaniques sont totalement autonomes. Elles utilisent notamment le GPS, la vision par ordinateur et le machine learning. Elles sont capables d'établir une cartographie de leur environnement proche et d'évoluer



dans des zones très peuplées en évitant certains obstacles. Certains s'inquiètent que la circulation de ces robots autonomes sur les trottoirs et les passages piétons ne

viennent augmenter les risques d'accident pour les piétons. Dans les États où ils sont déjà en place, aucun incident majeur n'a été recensé jusqu'à présent.

Verizon chercherait à vendre Tumblr

En rachetant Yahoo il y a quelques années, Verizon récupérait aussi notamment Tumblr. Si la plate-forme fut très populaire à son époque, la situation a beaucoup changé. L'opérateur américain chercherait aujourd'hui à vendre. La mise en place de règles plus strictes a vu bon nombre d'utilisateurs désertir Tumblr. Aujourd'hui, la plate-forme ne rapporte plus autant d'argent que Verizon le souhaiterait. Selon The Wall Street Journal, l'opérateur chercherait donc désormais à vendre. Plusieurs sociétés auraient été approchées ces dernières semaines. Malheureusement, le rapport du quotidien américain ne précise pas si quelqu'un est intéressé et rappelle qu'il est aussi évidemment possible que la plate-forme ne trouve pas preneur. À l'heure actuelle, Tumblr héberge encore tout de même environ 450 millions de blogs pour plus de 170 milliards de posts. Des chiffres tout de même très impressionnants. Mais, comme mentionné plus haut, la mise en place de règles d'utilisation plus strictes suite à l'acquisition de Yahoo a entraîné un exode plutôt massif des utilisateurs. Il est ceci dit tout à fait possible que, si rachat il devait y avoir, ses restrictions soient levées. Et les utilisateurs pourraient alors y revenir. Tout est possible. Il faudra donc attendre de voir comment le vent pour la plate-forme. Il faudra d'abord trouver un acheteur, ce qui n'est aujourd'hui pas gagné, et voir ensuite ce que le nouveau propriétaire décidera d'en faire.

Des chercheurs établissent un lien entre le sauna et la diminution du risque d'AVC

Des scientifiques d'universités d'Europe et des États-Unis ont découvert un lien entre la fréquentation du sauna et le risque d'accident vasculaire cérébral. Des visites régulières au sauna réduisent le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC), annonce le portail Medical Xpress. Des chercheurs d'universités de l'est de la Finlande, de Bristol, de Leicester, d'Emory, de Cambridge et d'Innsbruck ont observé un groupe de 1628 habitants de la province de Finlande orientale âgés de 53 à 74 ans pendant 15 ans. Ces personnes ont été divisées en trois groupes en fonction de la fréquence de leurs visites au sauna. Une fois par semaine, deux ou trois fois et de quatre à sept fois. Le risque de faire un AVC est inférieur respectivement de 14% et 61% pour les membres des deux derniers groupes par rapport à ceux qui n'ont été au sauna qu'une fois par semaine. Cela étant, des facteurs tels que le sexe, l'âge, le diabète, la consommation d'alcool, le niveau d'activité physique, etc. n'ont pas été pris en compte. C'est une étude qui n'établit pas de lien de causalité, a souligné Setor Kunutsor, chercheur principal de l'école médicale de Bristol. De plus, cette étude est limitée par le fait



qu'elle ne concerne que le sauna finnois traditionnel et que ses résultats ne peuvent pas être appliqués à d'autres

types de sauna. Cette étude ne prend pas en compte ceux qui ne vont jamais au sauna, a indiqué Kunutsor.

Une triple transplantation d'organes réussie en Thaïlande

Une grande 1^{ère} en Asie : une opération de triple transplantation d'organes a été effectuée avec succès en Thaïlande. Au cours de l'intervention qui a duré 12 h, un cœur, un foie et un rein ont été transplantés à un jeune homme de 26 ans. Des spécialistes de la faculté de médecine de l'Université de Mahidol et de l'hôpital Siriraj à Bangkok ont réalisé avec succès une triple transplantation d'organes, ont rapporté les médias locaux. Au cours de l'intervention chirurgicale qui a duré 12 h, un cœur, un foie et un rein ont été transplantés à un jeune homme de 26 ans. Il s'agit de la 1^{ère} opération de ce genre en Asie et de la 15^e dans l'histoire de la médecine mondiale, précise la télévision locale. L'opération a eu lieu le 3 décembre 2017, mais son succès n'a néanmoins été annoncé officiellement que le mercredi 2 mai. Le patient souffrait d'une maladie de reins depuis ses 8 ans. Ces dernières années, il était obligé de subir une procédure d'hémodialyse 3 fois/semaine. De plus, cette maladie a provoqué d'importants troubles dans le fonctionnement de son cœur et de ses reins. Depuis août 2017, le patient se trouvait constamment à l'hôpital dans l'attente d'un don d'organes. D'après les médecins cités par les médias, les trois organes ont été prélevés sur un seul donneur. Le patient a quitté l'hôpital fin février, placé depuis sous surveillance médicale permanente à domicile. 5 mois après la transplantation, aucun problème de santé lié à l'opération n'a été signalé.

Les gens ayant le groupe sanguin O ont plus de chances de mourir en cas de blessures graves

Le risque de perdre la vie des suites d'une blessure grave est presque trois fois plus élevé chez les personnes ayant le groupe sanguin O que chez les autres groupes. Des chercheurs japonais de l'hôpital de l'Université de médecine et d'odontologie de Tokyo affirment que les gens possédant le groupe sanguin O ont plus de chances de mourir d'une blessure grave que ceux ayant un autre groupe, relate la revue scientifique Critical Care. Ainsi, selon les spécialistes, la mortalité chez les patients du groupe O grièvement blessés atteint 28%. En ce qui concerne les personnes des autres groupes, il s'agit de 11%. Comme l'indiquent les chercheurs, cela arrive parce que les gens ayant le groupe sanguin O perdent plus de sang à cause de problèmes de coagulation. Pour tirer de telles conclusions, les spécialistes ont analysé les données de 901 personnes.

Le produit alimentaire qu'il faut exclure pour vivre en bonne santé

Le professeur d'épidémiologie et de nutrition de la Harvard Medical School (HMS), Walter Willett, a révélé quel produit il serait judicieux d'exclure de son régime alimentaire pour vivre plus longtemps, annonce *The Telegraph*. Au moins 200 000 vies pourraient être sauvées annuellement si les gens renonçaient à la viande, a affirmé Walter Willett, professeur d'épidémiologie et de nutrition de la Harvard Medical School (HMS) à qui *The Telegraph* fait référence. «Nous avons fait quelques calculs pour comprendre à quel point nous pourrions réduire la mortalité si l'on suivait un régime sain à base de végétaux, pas nécessairement entièrement végétarien. Selon nos estimations, on pourrait éviter environ un tiers des morts», a précisé le professeur. Le professeur Willett affirme qu'une alimentation équilibrée est capable de réduire le risque de «tout ce que nous envisageons». «Ce n'est pas d'ailleurs surprenant parce que tout dans notre corps est connecté par les mêmes processus sous-jacents», a-t-il souligné.

Ce que votre gros ventre peut cacher

Cirrhose, diabète, problèmes de thyroïde... Avoir beaucoup de ventre n'est pas seulement une préoccupation esthétique. La graisse abdominale en excès peut témoigner de nombreux troubles qui entraînent pour la plupart des complications sérieuses. Vous avez beau faire attention à ce que vous mangez, votre bedaine ne disparaît pas ?

C'est peut-être parce que le problème se situe ailleurs, comme un déséquilibre de la thyroïde

Un trouble hormonal de la thyroïde entraîne parfois une incapacité de l'organe à régler le fonctionnement global du corps, explique notre interlocutrice. On stocke plus facilement de la graisse et quand il y a trop de gras c'est souvent dans le ventre que cela s'accumule. Un déséquilibre thyroïdien peut également provoquer une production plus accrue de cortisol, l'hormone qui favorise le stockage. Il peut s'agir d'hypothyroïdie, la forme qui entraîne le plus souvent une prise de poids due à une carence en iode qui peut se combler par un traitement ou un régime alimentaire spécialisé, voire une ablation chirurgicale. Cela peut également être une hyperthyroïdie, un emballement des sécrétions thyroïdiennes qui déséquilibre le processus hormonal de beaucoup de phénomènes dans l'organisme comme l'élimination de la graisse ou son stockage abusif.

Le diabète : un excès de graisse abdominale à cause du sucre

Avoir un excès de graisse abdominale ne représente pas seulement un inconfort pour rentrer dans son pantalon. Cela peut cacher certains troubles de la santé qui témoignent d'une mauvaise hygiène de vie, comme le diabète, par exemple. Avoir du ventre c'est accumuler de la graisse autour des viscères et c'est cet amas de graisse qui crée du diabète. C'est souvent dû



à une prise de poids liée à un déséquilibre alimentaire parce qu'on mange trop gras ou trop sucré. Mais attention, dans certains cas comme le diabète de type 1 ce n'est pas parce qu'on a du ventre qu'il se développe c'est génétique. Le diabète regroupe tous les troubles relatifs au déséquilibre de l'assimilation du sucre dans le sang. Le diabète de type 1 dit «insulinodépendant» détruit les cellules productrices d'insuline dans le pancréas, quant au diabète de type 2, il est dû à l'épuisement des cellules pancréatiques qui produisent l'insuline.

Pour maigrir buvez du thé froid

Une étude suisse révèle que l'augmentation de la dépense énergétique serait deux fois plus grande avec un thé froid, permettant ainsi de brûler plus de calories qu'avec un thé chaud. Les chercheurs du Laboratoire de physiologie intégrative cardiovasculaire de l'Université de Fribourg en Suisse ont découvert que le thé froid présenterait plus de bénéfices que le thé chaud pour perdre du poids. Il stimulerait la dépense énergétique, brûlant ainsi plus de calories qu'un thé consommé à haute température. La dépense énergétique correspond à la

vitesse à laquelle les humains brûlent des calories lorsqu'ils se trouvent au repos. Elle constitue donc une étape importante dans le processus de perte de poids. Plus la dépense énergétique est élevée, plus les calories peuvent être brûlées. Les scientifiques ont analysé les données de 23 participants en bonne santé, 12 hommes et 11 femmes, âgés en moyenne de 24 ans. Les sujets se sont assis confortablement pendant 30 mn à 90 mn après avoir bu 500 ml d'un thé Yerba non sucré, ingéré en 5 mn tempéré à environ 3° C ou à environ 55° C.

Le yerba maté est un arbre qui pousse naturellement en Amérique du Sud et plus particulièrement en Uruguay, au Paraguay, au Brésil et en Argentine. Ses feuilles étaient autrefois récoltées pour être consommées sous forme d'infusion, au même titre que le thé ou le café en Occident. Le yerba maté est connu en phytothérapie pour ses vertus amincissantes. En moyenne, durant les 90 mn après l'ingestion de la boisson et par rapport au thé chaud, le thé froid a provoqué une diminution de la fréquence cardiaque, du flux sanguin et une augmentation de

l'oxydation des graisses et des dépenses énergétiques. L'augmentation de la dépense énergétique était 2 fois plus grande avec un thé froid (+8,3%) qu'avec un thé chaud (+3,7%). Boire son thé froid induirait donc une plus grande stimulation de la thermogenèse et de l'oxydation des graisses que le thé chaud. Les chercheurs précisent toutefois que d'autres expériences sont nécessaires pour évaluer l'impact clinique de la tisane caféinée non sucrée à une température froide pour le contrôle du poids.

Cinéma

«Hirafi», un reportage sur les métiers d'art présenté à Alger

«Hirafi», un reportage sur les métiers d'art traditionnels encore pratiqués aujourd'hui, a été présenté jeudi soir à la Cinémathèque algérienne en présence de son réalisateur.

Réalisé et autofinancé par Wahid Tachouche, «Hirafi», (Artisan), est un reportage de 15 mn présenté sous forme d'un documentaire en sept séquences d'affilée, accessible sur un site Internet dédié. Hirafi est un documentaire réaliste entièrement consacré aux métiers d'antan qui, malgré le manque d'outillages et la menace des évolutions technologiques, continuent de résister au temps. Filmés en plein travail, ébéniste, menuisier, chocolatier, relieur, ferronnier ou encore céramiste se confient devant la caméra dans un décor «sans scénarisation» qui a permis au public de s'imprégner de l'ambiance «professionnelle» dans ces vieux ateliers décrépis par le temps.

Optant pour une approche cinématographique qui privilégie le témoignage direct, le réalisateur a défendu son choix de «ne pas scénariser» son documentaire

dans un souci de «transmettre le vécu de ces artisans anonymes» et faire connaître ces métiers, «méconnus» de la plupart des jeunes. Salué par le public, le documentaire se veut un clin d'œil à ces artisans qui continuent de perpétuer des métiers d'art ancestraux dont certains sont menacés de disparition.

A Alger, le réalisateur s'intéresse, entre autres métiers, au travail de Khaled Chafaa, artisan luthier connu pour sa finesse dans la fabrication d'instruments de musique faits avec du bois.

Sa passion pour la musique et ses instruments lui ont valu une «réputation» à Alger et à l'étranger où il a pour clients des artistes et musiciens confirmés.

Le documentaire Hirafi sera diffusé sur le site internet éponyme et visible également sur Facebook via la page «Makook» dédiée à la création artistique et aux passionnés des métiers d'art.



Hirafi est un programme court qui va à la rencontre des artisans algériens à travers les 48 wilayas. Une quête à la recherche de ces hommes et femmes talentueux et courageux qui participent à sauvegarder l'identité Algérienne à travers leurs œuvres et les faire connaître au grand public avec un message positif et plein d'espoir.

JEUDI 23/05
A PARTIR DE 22:00

LA CINÉMATHEQUE D'ALGER

Concert

Baâziz fait le show au TNA

Le chanteur engagé Baâziz a galvanisé le public algérois, venu nombreux apprécier dans une ambiance de grands soirs, un florilège de chansons de son ancien répertoire qui met à nu les travers de la société. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dans le cadre de son programme d'animation du mois de Ramadhan, Baâziz, accompagné d'un orchestre de sept musiciens de métier, a enchanté près de 90 mn durant, le nombreux public qui a occupé la salle de spectacle, ainsi que ses trois balcons.

Le pas décidé et le sourire large, Baâziz est apparu sur scène sous un tonnerre d'applaudissements et de youyous, lançant à son public d'un geste plein, un salut enthousiaste, empreint de plaisir à le retrouver. Quelques standards dans le genre «chaâbi» et une dizaine de pièces écrites par l'artiste avec la plume aiguisée et le verbe tranchant qui lui sont connus, ont été judicieusement rendues dans le rire et la dérision, une dynamique interactive que Baâziz, artiste importun, a instauré dès le départ, dans un esprit typiquement «Music Hall». Avec sa voix rauque et son vibrato en embuscade, le chanteur de «Malgré tout bladi nebhik»,

a séduit ses fans, de «tous âges» qui lui sont «toujours restés fidèles», explique une dame présente au concert, avec sa fille et son époux. Parmi les premières chansons entonnées par Baâziz et reprises en chœur par le public, *Win Kountou ki kounna* (Où est ce que vous étiez, lorsque nous y étions), un des nouveaux titres de son prochain album, à l'intitulé éponyme et dont la sortie est prévue, selon l'artiste, dans deux mois. *El Bandiya*, *Enfant d'Algérie*, *Hélène*, *The Best*, *Mahbolo*, *Nechrilek El Maruti*, *Bladi Ya Bladi*, *Lejbel Ma Bine Lejbel*, *Je m'en fous*, *Ma Tebkich Ya Benti* et *Algérie mon amour*, figurent parmi les pièces rendues par l'artiste sous un jeu de lumière multicolore concluant, impliquant son public, qui a brandi l'emblème national, avec autant d'énergie et de fougue. «Toutes ces chansons écrites il y a trente ans, sont encore d'actualité», lancera Baâziz avec un ton ironique, devant un public qui s'est complètement relâché, cédant au déhanchement. Les musiciens, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à l'instar de Sid-Ali Kriou au clavier, Merouène Mesteghanemi à la guitare, Mustapha Menacer à la derbouka et Abdelkrim

Benaziz au tar (tambourin) qui a interprété un istikhbar pour introduire, *Kifach Hilti*, célèbre pièce du patrimoine chaâbi que Hania Bekhti, nièce et invitée de Baâziz, interprètera avec une voix suave et cristalline et qu'elle enchaînera à *Idh Kounta Aâchiq*. Heureux de retrouver son public, Baâziz a déclaré, «s'exprimer avec la même force mais de façon différente», après avoir rompu l'année dernière, avec 15 années d'absence où il avait «pris du recul», a-t-il déclaré, pour «s'auto-évaluer et faire un premier bilan» d'une trentaine d'années de présence sur la scène artistique. Dans l'allégresse et la volupté, l'assistance a savouré tous les instants de ce spectacle, «authentique», de l'avis d'un spectateur, qui «résume bien la situation actuelle en Algérie», a-t-il ajouté. Baâziz, Abdelaziz Bakhti de son vrai nom, trublion depuis 1989, année où il avait fait ses débuts, revient «interroger la société» après avoir sorti sept albums, «10 ans de Chaâbi Rock'n Bled», «Café de l'indépendance», «Dorénavant», «Life in Algeria», «Coyote», «Ybib Emmou» et «Le Rebelle».

Musique

20^e Festival européen : le public algérois renoue avec le Fado

Un concert de musique Fado, oscillant entre musique traditionnelle et compositions contemporaines, a été animé, jeudi soir, à Alger, par la chanteuse portugaise Claudia Leal, devant un public très nombreux.

Ce concert organisé à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth, représente le Portugal au 20^e Festival culturel européen qui se tient à Alger depuis le 10 mai. Contrairement à la majorité des autres soirées de ce festival, le public a répondu présent en grand nombre comme à chaque concert de fado, genre musical mis en avant par les organisateurs depuis de nombreuses années. Par sa voix mélancolique, puissante et souvent apaisante, Claudia Leal a réussi à enivrer l'assistance par des textes de Fado classique, nostalgique et langoureux, explorant l'amour inaccompli, la solitude, le chagrin, l'exil, ou encore les rues de Lisbonne, la capitale portugaise qui a vu naître cette musique populaire inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2011. Claudia Leal, interprète,

auteure et compositrice, a présenté au public des titres de ses albums «Fado vida» (La vie Fado) et «Quarto crescente» (croissant de lune) accompagnée d'une guitare classique et d'une guitare portugaise (instrument à cordes pincées proche de la mandoline). Fait rare dans la lignée du traditionnel du fado, la chanteuse est également l'une des rares interprètes à jouer également de la guitare classique sur scène. Alternant douceur et esprit festif, dans un jeu nuancé, entre lenteur et rythmes soutenus, la «fadiste» a proposé du Fado classique et des morceaux de sa propre création très appréciés par le public.

Inauguré le 10 mai, le 20^e Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 27 mai à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger avec encore trois concerts de musique et un spectacle de danse au programme.

Seize pays européens dont la Bulgarie, la Croatie, l'Italie, La Roumanie et l'Espagne, animent le 20^e Festival Culturel européen en Algérie.

Projection

1^{ères} projections de films documentaires au ciné-planète à Tipasa

L'Office national de la culture et de l'information Abdelouahab-Salim de Tipasa a lancé les 1^{ères} projections de films documentaires sur l'astronomie, au niveau du planétarium du ciné-planète, en partenariat avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Ces films panoramiques 360 degrés (documentaires et scientifiques), destinés à toutes les catégories d'âges, notamment les enfants, sont les premiers du genre inscrits au titre du programme d'ouverture-spécial Ramadhan de l'Office national de la culture et de l'information de Tipasa. La 1^{ère} projection de ces films documentaires mondiaux (au nombre de 18), d'une trentaine de minutes chacun, acquis dernièrement par l'Office, a été destinée aux masses medias nationales et aux associations juvéniles. L'initiative vise la «promotion du rôle pédagogique et scientifique de notre établissement», a indiqué son directeur général, Mourad Ouadahi, dans un point de presse animé en marge du spectacle. Pour la réussite de cette initiative, qui constitue un réel voyage dans le temps et l'espace à travers une immersion dans le monde des étoiles et l'astronomie selon des techniques de réalisation, à l'instar du film «l'Etoile polaire», disponible dans les deux langues française et arabe, ou encore le film *Planète et Nous les étoiles*, l'Office a signé une convention de partenariat avec le CRAAG, afin de bénéficier de l'accompagnement des chercheurs du Centre lors des projections et d'apporter des explications et renseignements sur les différents phénomènes cosmiques et astraux. Ouadahi a, par la même, signalé la programmation d'un ciné-planète mobile, au profit des établissements éducatifs et complexes touristiques.

«Il est également question de tenter l'expérience de la réalisation de films scientifiques, en collaboration avec le CRAAG», a-t-il indiqué. L'ouverture de ce programme a englobé la projection du film *l'Etoile polaire*, un documentaire de 29 mn, réalisé en 2015 par «Planétarium Saint Etienne-production». Selon les organisateurs, le programme du centre Abdelouahab-Salim de Tipasa se poursuivra tout au long du mois de Ramadhan, avec des prix d'entrée fixés à 50 DA pour les enfants et 200 DA pour les adultes. Le ciné-planète sera transféré, par la suite, vers le complexe de la corne d'or et Matarés.



Sahara occidental

Hommage et regret après la démission de l'émissaire de l'ONU

Après six ans d'interruption, Horst Kohler avait réussi à rétablir un dialogue entre le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie. Horst Kohler, émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, visite le camp d'Aousserd pour les réfugiés sahraouis à la périphérie de Tindouf, en Algérie, le 18 octobre 2017.

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, l'ancien président allemand Horst Kohler, 76 ans, a démissionné de ses fonctions «pour raison de santé», ont annoncé, mercredi 22 mai, les Nations unies dans un communiqué. «Le secrétaire général Antonio Guterres regrette profondément cette démission, mais dit la comprendre parfaitement et transmet ses meilleurs vœux à l'émissaire», précise le communiqué de l'ONU. Horst Kohler était en fonction depuis juin 2017. L'ONU ne donne aucune précision sur les problèmes de santé de l'ancien président allemand.

Depuis sa prise de fonction, Horst Kohler a laborieusement essayé de relancer la recherche d'une solution pour le Sahara occidental. Après six ans d'interruption de dialogue, il avait réussi à faire reprendre langue aux parties concernées, notamment en réunissant en Suisse à deux reprises -en décembre puis en mars- le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie. Une troisième rencontre était envisagée dans les prochains mois sans qu'aucune date n'ait toutefois été arrêtée à ce stade. Après la 2^e rencontre, le Front Polisario n'avait cependant laissé que peu d'espoirs pour des progrès rapides sur ce vieux conflit, affirmant que «le Maroc n'avait montré aucune appétence pour s'engager dans un processus sérieux de négociations». Fin mars, Horst Kohler avait jugé que les positions restaient «fondamentalement divergentes».

«Le Royaume du Maroc a pris note, avec regret» de cette démission, écrit dans un communiqué le ministère des Affaires étrangères marocain, qui «rend hommage à Horst Kohler pour les efforts qu'il a déployés depuis sa nomination». Le Front Polisario s'est déclaré, de son côté, «profondément attristé» par la nouvelle et a remercié Kohler pour «ses efforts dynamiques afin de relancer le processus de paix de l'ONU».

Dans son communiqué mercredi, l'ONU souligne que le secrétaire général, qui remercie son émissaire pour son travail, «remercie également les parties (Maroc et Front Polisario) et les Etats voisins (Algérie et Mauritanie) pour leur engagement avec Kohler dans le processus politique» visant à trouver une issue au conflit. Le Front Polisario réclame un référendum d'autodétermination pour le Sahara occidental, une étendue désertique de 266 000



km² dans une région riche en phosphate et bordée d'eaux poissonneuses. Le Maroc, qui a annexé en 1975 cette ancienne colonie espagnole, refuse toute solution autre qu'une autonomie sous sa souveraineté. Dans son dernier rapport, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait réclamé aux parties «des gestes» pour progresser vers une solution. Fin avril, l'ONU a renouvelé pour six mois sa mission de paix au Sahara occidental. Washington estime qu'une durée courte accentue la pression sur les quatre parties pour parvenir à une solution à ce conflit ancien. La Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), au coût annuel d'environ 50 millions \$ (quelque 45 millions €), compte quelque 300 membres. Depuis 1991, elle garantit un cessez-le-feu dans la région.

Le président sahraoui Brahim Ghali interpelle l'ONU sur les Droits de l'Homme

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a exhorté le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à doter la Minurso d'un mécanisme de surveillance des Droits de l'Homme à l'instar de toutes les missions de maintien de la paix de l'ONU. Dans une lettre adressée, mardi, à Guterres, Brahim Ghali a demandé dans une 1^{re} étape d'intégrer cette doléance dans le prochain rapport sur le Sahara occidental en exhortant le Conseil de sécurité à veiller à ce que la

Minurso puisse surveiller la situation des Droits de l'Homme en tant qu'élément fondamental de son mandat.

Dans l'intervalle, Ghali a appelé l'ONU à collaborer avec les instances concernées pour permettre aux observateurs indépendants d'avoir un accès complet, sans entraves et continu aux territoires occupés afin de rendre compte librement de la situation des droits humains.

Ghali a signalé à ce titre l'expulsion par le Maroc de 7 observateurs internationaux, venus assister au procès de la journaliste sahraouie, Nezha Khetari, arrêtée le 4 décembre 2018, alors qu'elle diffusait, en direct sur Facebook une scène de rue au Sahara occidental occupé dénonçant la répression des manifestants sahraouis.

Les sept observateurs indépendants, dont cinq avocats espagnols et deux norvégiens, ont été expulsés dimanche par les autorités marocaines à l'aéroport de Laâyoune.

«Il est également essentiel que vous parliez haut et fort de la nécessité de lever les restrictions de longue date imposées à la Minurso, qui entravent considérablement la capacité de la mission d'avoir accès à des interlocuteurs locaux dans le territoire», écrit Ghali dans sa lettre. Le président sahraoui a indiqué que «l'intransigeance du Maroc ne s'est pas limitée aux territoires occupés». Le Maroc maintient une présence et des activités illicites dans la zone tampon d'El Guergarat, que le secrétaire général a qualifiées de violations majeures dans son dernier rapport sur le Sahara occidental.

Des centaines de camions et de véhicules marocains traversent

quotidiennement un passage illégal pour s'introduire dans la zone tampon en violation de l'accord militaire N° 1, a relevé Ghali. En outre, il n'y a aucune preuve tangible que le Maroc a démantelé l'un des nouveaux murs de sable et les dizaines de postes militaires érigés de manière illégale, a-t-il ajouté soulignant que l'existence d'un passage illégal dans la zone tampon et des barrières militarisées modifiaient unilatéralement le statut quo et exacerbent les tensions dans ce territoire. «Cela compromet également le processus politique dirigé par l'ONU», a-t-il souligné dans sa lettre affirmant que «l'aggravation des violations du cessez-le-feu et des violations généralisées des droits de l'homme est délibérément conçue par le Maroc pour saper la perspective d'instaurer la confiance et de retarder les progrès sur le plan politique». Le SG du Front Polisario a estimé que la communauté internationale devait exiger la cessation des actions déstabilisatrices du Maroc si elle veut soutenir un processus de paix crédible au Sahara Occidental.

Malgré l'intransigeance du Maroc, le Front Polisario reste déterminé à s'engager de manière constructive dans le processus de paix dirigé par l'ONU et à coopérer pleinement avec le secrétaire général, l'envoyé personnel, Horst Kohler et le représentant spécial, Colin Stewart, a-t-il indiqué.

«Nous espérons que le prochain cycle de négociations entre les deux parties produira des résultats concrets en vue de parvenir à une solution pacifique, juste et durable qui

respecte pleinement le droit inaliénable de notre peuple à l'autodétermination et à l'indépendance», a conclu le président sahraoui.

Le Maroc expulse des avocats espagnols

Le coordinateur national des associations espagnoles de solidarité avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) a dénoncé, mardi, l'expulsion par les autorités marocaines de 5 avocats espagnols et de deux observateurs norvégiens de l'ONG Rafto qui devaient assister au procès de la journaliste et militante sahraouie, Nazha El Khalidi, prévu lundi 20 mai à Laâyoune occupée.

Dans une déclaration citée par la presse espagnole, le coordinateur de CEAS-Sahara a indiqué que les cinq avocats expulsés ont été accrédités par le Conseil général du barreau espagnol et que les militants norvégiens appartiennent à la fondation Rafto et devaient assister en tant qu'observateurs internationaux à ce procès contre le journaliste d'Equipe Media, Nazha El Khalidi. Les 7 membres du groupe devaient assister lundi à la comparution devant le tribunal pénal de Laâyoune occupée de Nazha El Khalidi, journaliste au réseau de télévision Equipe Media, spécialisée dans l'actualité du Sahara occidental, ont ajouté les mêmes sources.

La journaliste Khalidi est accusée, par les autorités d'occupation marocaine, de ne pas répondre aux «exigences requises pour exercer la profession de journaliste», alors que son procès vient d'être reporté au 24 juin prochain. Dans ce sillage, le coordinateur de CEAS-Sahara a dénoncé le «silence du gouvernement espagnol devant ces faits», qu'il interprète comme une «complicité» face à la «violation systématique des droits les plus élémentaires des individus et des peuples» par les autorités d'occupation marocaine. Il a rappelé, en outre, que le Sahara occidental est un territoire non autonome en attente de décolonisation par l'Espagne et «occupé illégalement» par le Maroc. Appelant l'Exécutif espagnol à dénoncer publiquement cette expulsion et de demander des explications au Maroc sur ce qui s'est passé, le coordinateur des associations amies avec le peuple sahraoui a condamné le fait que le gouvernement ibérique n'ait pas contacté les avocats expulsés pour s'enquérir de leur situation et défendre leurs droits en tant que citoyens espagnols.

Ahsene Saaid /Ag.

Les élections européennes

Les élections européennes auront lieu le 26 mai en France. Il s'agit de l'équivalent des législatives au niveau européen. Les eurodéputés sont élus pour cinq ans et ont des pouvoirs importants dans le processus législatif européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2014. Cinq ans plus tard les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, le scrutin a lieu le 26 mai 2019. Ces élections ont lieu tous les cinq ans et le mandat des prochains eurodéputés ira jusqu'en 2024.

Irlande Un vote irlandais au Parlement européen sous le signe du Brexit

Concrètement, les électeurs irlandais ont choisi, vendredi, leurs députés au Parlement européen lors d'un scrutin sous le signe du Brexit, le pays s'inquiétant des conséquences économiques du divorce de Bruxelles et Londres, son plus proche partenaire commercial.

Les bureaux de vote ont ouvert à 07h00 (06h00 GMT), avec des résultats attendus seulement lundi. La plupart des principaux partis politiques se sont fortement mobilisés. Tous souhaitent atténuer les conséquences pour l'économie irlandaise du divorce de Londres avec Bruxelles, fixé au 31 octobre au plus tard. Actuellement représentée par 12 sièges au Parlement, l'Irlande gagne lors de ces élections deux nouveaux sièges, récu-

pérés parmi les places qui sont censés être laissées vacantes prochainement par les Britanniques. Les Irlandais ne pourront en effet occuper ces deux sièges que lorsque le Royaume-Uni aura effectivement quitté l'UE après le Brexit. Les Irlandais sont aussi appelés vendredi à se prononcer, par référendum, sur la modernisation du divorce dans leur pays, où un vent de changement et d'ouverture a balayé ces dernières années une tradition catholique enracinée.



Inde

Le BJP de Narendra Modi remporte les élections législatives, selon la Commission électorale

L'application mobile de la Commission électorale indienne (ECI) a annoncé, ce vendredi matin, la victoire du parti Bharatiya Janata (BJP) aux 17^{es} élections législatives qui viennent de prendre fin. Selon les données fournies par la Commission, le BJP aurait franchi la barre des 272 sièges, recueillant ainsi une majorité suffisante pour former un gouvernement. Le décompte des voix est toujours en cours, et ce chiffre devrait donc continuer à augmenter, les candidats du BJP étant apparemment en tête dans 31 autres circonscriptions parlementaires, a indiqué l'ECI. Galvanisé par cette victoire, le Premier ministre Narendra Modi a déclaré au cours d'un rassemblement qu'il la dédiait à tous ses compatriotes. «Nous avons remporté un mandat pour une Inde nouvelle. Je m'incline à cette occasion devant mes 1,3 milliard de compatriotes. Je remercie la Commission électorale indienne et le personnel de sécurité pour avoir assuré des élections pacifiques», a-t-il indiqué. Modi est apparu aux côtés du président de son parti, Amit Shah, à qui l'on attribue les alliances stratégiques forgées avec de nombreux petits partis dans différents Etats, qui ont permis la victoire des candidats du BJP. Shah a annoncé que le BJP avait recueilli plus de 50% des suffrages exprimés dans au moins 17 Etats, alors que le principal parti d'opposition, le Congrès national indien (INC), n'avait même pas remporté une seule circonscription dans un grand nombre d'Etats. Un peu plus tôt, le président de l'INC Rahul Gandhi a reconnu sa défaite et a félicité Modi pour sa victoire. «J'accepte le verdict du peuple indien. Félicitations aux vainqueurs, à Modi et à la NDA», a-t-il déclaré. «Le BJP et l'INC ont des idéologies et des visions différentes. Modi et le BJP ont leur idéologie, et l'INC a la sienne. Nous continuerons à défendre notre idéologie et notre vision», a-t-il ajouté devant la presse au siège de son parti à New Delhi, tout en appelant ses collègues vaincus à ne pas perdre courage et à continuer à travailler en équipe au service du parti. «Nos compatriotes ont rendu leur verdict, et nous le respectons», a conclu Gandhi

L'Inde affirme avoir cessé d'importer du pétrole iranien

L'Inde a cessé d'importer du pétrole iranien pour se conformer aux sanctions américaines, a indiqué, jeudi, son ambassadeur aux Etats-Unis Harsh Vardhan Shringla. New Delhi avait déjà nettement réduit ses achats et a importé un million de tonnes de brut depuis l'Iran en avril, avant la fin des exemptions américaines l'autorisant à contourner les sanctions, a expliqué le diplomate à des journalistes à Washington. «C'est fini. Après cela



nous n'en avons plus importé», a-t-il ajouté. Il a précisé que le géant asiatique avait également arrêté d'acheter du pétrole au Venezuela en raison de l'embargo imposé par les Etats-Unis sur le brut vénézuélien pour pousser vers la sortie le Président Nicolas Maduro. L'administration de Donald Trump a rétabli les sanctions américaines contre l'Iran après avoir quitté, il y a un an, l'accord international sur le nucléaire iranien. Ces sanctions, qui visent à mettre une «pression maximale» sur Téhéran, interdisent, notamment, les exportations de pétrole iranien, et concernent aussi tout pays qui continuerait d'en acheter. Huit pays, dont l'Inde, mais aussi la Chine, la Turquie ou le Japon, avaient initialement bénéficié d'une dérogation pour continuer à importer du brut iranien, mais celle-ci a pris fin le 2 mai et n'a pas été renouvelée. La Turquie, qui avait vivement critiqué la fin des exemptions et avait semblé ne pas vouloir obtempérer, a finalement cessé d'acheter du pétrole iranien depuis le 2 mai, a dit mercredi un responsable turc.

Modi entame les consultations après sa victoire aux dernières législatives

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, largement vainqueur lors des dernières législatives tenait, ce vendredi, des consultations

pour préparer son 2^e mandat.

Le Bharatiya Janata Party (BJP) du dirigeant nationaliste hindou était crédité de 303 sièges à la chambre basse du Parlement, sur 542 en jeu lors d'un gigantesque vote étalé sur six semaines, selon les résultats quasi définitifs du dépouillement. Avec ce tour de force le BJP détient à nouveau la majorité absolue à lui seul, et pulvérise une nouvelle fois l'historique parti du Congrès, qui n'a remporté que 52 circonscriptions. Le chef de gouvernement de 68 ans s'est entretenu, vendredi matin, avec les responsables de son parti. Il devrait tenir un Conseil des ministres plus tard dans la journée puis remettre sa démission au Parlement, qui dissoudra formellement le Parlement sortant. Jeudi soir, l'homme fort de l'Inde a été triomphalement accueilli par une pluie de pétales de roses et les vivats de ses partisans au siège du BJP à New Delhi.

Ces élections législatives «reflètent l'attachement du peuple à la démocratie. Le monde entier devra en prendre acte et reconnaître la force démocratique de l'Inde», a lancé ce fils d'un simple vendeur de thé du Gujarat (ouest de l'Inde) à ses supporters.

Le Premier ministre a fait campagne sur un discours sécuritaire anxigène et nationaliste, s'érigeant en protecteur du pays, lui permettant de passer sous silence son bilan économique mitigé. Le parti du Congrès emmené par Rahul Gandhi, qui a longtemps dominé la politique indienne après l'indépendance en 1947, pensait lui ses plaies.

Grande-Bretagne

Theresa May a annoncé, ce vendredi, sa démission

La Première ministre britannique, Theresa May, a annoncé, ce vendredi, sa démission qui devient effective le 7 juin prochain, rapporte la presse britannique. «Theresa May a annoncé la date de son départ de Downing Street vendredi matin», écrit la BBC sur son site Internet, citant des membres de son administration sous le couvert de l'anonymat. La dirigeante conservatrice doit rencontrer dans la journée Graham Brady, président du «comité 1922», responsable de l'organisation du Parti conservateur. Selon le Times, elle devrait à cette occasion fixer les détails de son départ, notamment le calendrier. Selon le quotidien, la Première ministre pourrait rester en fonctions pendant environ six semaines, le temps que les conservateurs choisissent son successeur, et serait donc toujours en poste lors de la visite au Royaume-Uni du président américain Donald Trump, du 3 au 5 juin. L'ancien ministre des Affaires étrangères Boris Johnson, champion des Brexiters, fait partie des favoris pour la remplacer. Theresa May, 62 ans, a pris la tête de l'exécutif en juillet 2016, peu après que les Britanniques eurent voté à 52% en faveur du Brexit lors du référendum du 23 juin 2016. Mais la dirigeante n'est pas parvenue à rallier derrière sa vision de la sortie de l'UE une classe politique profondément divisée sur la question, à l'image de la société britannique. L'accord de divorce qu'elle a négocié avec Bruxelles a été rejeté à trois reprises par les députés, ce qui a contraint l'exécutif à repousser au 31 octobre au plus tard le Brexit, alors qu'il était initialement prévu le 29 mars, et à organiser les élections européennes en catastrophe. Mardi, elle a présenté un plan de la «dernière chance» prévoyant une série de compromis pour tenter de convaincre les parlementaires. En vain : le texte a fait l'objet d'un déluge de critiques tant de l'opposition travailliste que des euroceptiques de son propre parti, entraînant ainsi la démission mercredi soir de la ministre chargée des relations avec le Parlement, Andrea Leadsom. Le projet de loi, que Theresa May comptait faire voter la semaine du 3 juin, ne figure pas au programme législatif annoncé jeudi par le gouvernement aux députés.

Coopération Iran-Pakistan

Vers la connexion des ports de Gwadar et de Chabahar

L'Iran a exprimé sa volonté de connecter le port pakistanais de Gwadar à son port de Chabahar sur le golfe d'Oman afin de promouvoir les échanges, a rapporté, ce vendredi, la chaîne Press TV.

Cette proposition a été faite jeudi par le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif à l'occasion de son passage dans la capitale pakistanaise, Islamabad. «Je suis venu ici avec une proposition au gouvernement pakistanais pour connecter Chabahar et Gwadar (...) Nous pensons que Chabahar et Gwadar peuvent se compléter», a-t-il indiqué. Avec ce lien Chabahar-Gwadar,

l'Iran pourrait ainsi connecter Gwadar à tout le réseau ferroviaire iranien, «de l'Iran jusqu'au Couloir nord, en passant par le Turkménistan et le Kazakhstan, et ainsi que par l'Azerbaïdjan, la Russie et la Turquie», a poursuivi Zarif. L'Iran, l'Inde et l'Afghanistan ont signé un accord de transit en mai 2016 à Téhéran, permettant à chacun d'ouvrir de nouveaux itinéraires en faisant du port de Chabahar un pôle de transit.



Réglement des conflits

L'ambassadeur de Chine à l'ONU plaide pour leur prévention et leur résolution pacifique

Un diplomate chinois a plaidé, jeudi, pour la prévention et la résolution pacifique des conflits afin de mieux protéger les civils. «La prévention et la résolution des conflits par des moyens pacifiques représentent les moyens les plus efficaces de protéger les civils», a indiqué le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Ma Zhaoxu. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit s'acquitter avec sérieux de sa mission fondamentale de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et s'efforcer de résoudre les conflits en

incitant avant tout au dialogue, à la consultation et aux négociations politiques, afin que les civils soient à l'abri du fléau de la guerre, a-t-il déclaré au cours d'un débat public sur la protection des civils dans les conflits armés. «Nous devons nous opposer à l'usage de la force ou aux menaces d'usage de la force, ainsi qu'à toutes les politiques basées sur la puissance et l'intimidation», a-t-il affirmé. La communauté internationale doit se doter d'une doctrine de sécurité commune, globale, coopérative et durable, et construire des partenariats fondés

sur le dialogue plutôt que sur la confrontation et sur l'amitié plutôt que sur les alignements politiques, afin de créer un monde de paix durable et de sécurité universelle, a déclaré le diplomate chinois. Il a également demandé à la communauté internationale de cultiver un sentiment de communauté de destin pour l'humanité, de défendre l'idée d'une gouvernance mondiale basée sur la croissance partagée, la discussion et la collaboration, et de s'efforcer de créer un environnement international pacifique et stable.

Argentine lutte contre la désinformation

85 médias unis contre l'infox pendant la présidentielle



Le fact-checker Chequeado et l'Agence France-Presse (AFP) se sont associés avec 85 médias et organisations à l'occasion de la présidentielle en Argentine pour lancer «Reverso», la plus vaste alliance créée à ce jour pour lutter contre la désinformation lors d'un processus électoral. «Reverso» suit le modèle de «CrossCheck», opération menée en France contre l'infox (Fake news) durant la présidentielle de 2017, et d'autres consortiums qui ont vu le jour par la suite au Nigeria, au

Brésil, au Mexique et en Espagne, en collaboration avec l'AFP. L'afflux d'informations fausses et malveillantes, véhiculées par les réseaux sociaux au cours de la campagne présidentielle aux Etats-Unis et celle du Brexit au Royaume-Uni, en 2016, avaient conduit à l'émergence de ces alliances de vérification d'informations. «Reverso», opérationnel de juin à décembre, prévoit de former des journalistes dans diverses provinces d'Argentine pour débusquer les

«Fake news». «L'AFP est ravie de jouer un rôle dans ce projet important et innovant, destiné à protéger les élections en Argentine de la désinformation et de la manipulation», a déclaré le directeur de l'information de l'AFP, Phil Chetwynd. Le 1^{er} tour de l'élection présidentielle en Argentine est prévu le 27 octobre, le second le 24 novembre. Arrivé au pouvoir en 2015, le président de centre droit Mauricio Macri est en lice pour un second mandat, mais le scrutin est incertain. Il affrontera notamment Alberto Fernandez, ancien chef du gouvernement de l'ex-présidente Cristina Kirchner, candidate à la vice-présidence sur le même ticket. Parmi les 85 participants figurent les principaux médias argentins, ainsi que BBC Mundo, et des experts du fact-checking comme l'ONG britannique First Draft. «Nous sommes enthousiastes et agréablement surpris par l'adhésion enregistrée par «Reverso», et d'avoir réussi une alliance aussi diversifiée», a souligné la directrice exécutive du fact-checker argentin Chequeado, Laura Zommer. Les articles seront publiés sur le site : www.reversoar.com du 11 juin au 11 décembre 2019.

Sénégal

Macky Sall souhaite une personnalité indépendante et consensuelle

Le président sénégalais Macky Sall souhaite voir une «une personnalité indépendante et consensuelle pour diriger le processus du dialogue national» prévu mardi prochain, a annoncé, jeudi soir, son directeur de cabinet politique, Mahmoud Saleh. «Le dialogue national initié par le président de la République sera lancé le mardi 28 mai 2019. Expression de la volonté du chef de l'Etat, le Dialogue national constitue une exigence démocratique qui engage les différentes composantes de notre société», a écrit, jeudi, le ministre d'Etat, directeur du cabinet politique du président de la République Mahmoud Saleh, dans un communiqué. «Dans ce cadre, le chef de l'Etat souhaite le choix d'une personnalité indépendante et consensuelle pour diriger le processus du dialogue national», a ajouté la même source. «Dans le même esprit, le chef de l'Etat exprime sa disposition à mettre en œuvre les consensus issus de cet exercice important dans la poursuite de la modernisation de notre modèle démocratique», a poursuivi le communiqué. L'appel à un dialogue national avait été lancé par Macky Sall juste après la confirmation de sa réélection à l'issue de la présidentielle du 24 février dernier avec 58,26% des voix pour un mandat de 5 an.

Palestine

Les chefs de mission de l'UE inspectent la situation à Al Qods occupée

Les chefs de mission de l'Union européenne à Al Qods occupée et Ramallah ont examiné, jeudi, la situation des familles palestiniennes menacées d'expulsion au village de Silwan à Al Qods-Est, ainsi que l'éducation de leurs enfants, a rapporté ce jeudi, l'agence palestinienne de presse, Wafa. Selon un communiqué du bureau de la Représentante de l'UE, relayé par Wafa, «les chefs de délégation de l'Union européenne se sont réunis dans la région de Wadi Yassul à Silwan avec des représentants de la communauté locale», ainsi que des familles ayant reçu des ordres de démolition de leurs maisons. Selon le texte, 50 affaires liées aux familles de la région pauvre sont actuellement devant le tribunal de 1^{re} instance d'Al Qods occupée, et dont les maisons risquent d'être démolies par les forces d'occupation israélienne. La délégation a également été informée à l'occasion de cette visite, de la situation de l'éducation dans la région à la lumière des défis auxquels sont confrontés les étudiants palestiniens et les écoles. Les experts en éducation ont examiné les difficultés rencontrées par le système éducatif à Al Qods-Est, selon l'agence palestinienne.

Présidentielle du 4 juillet

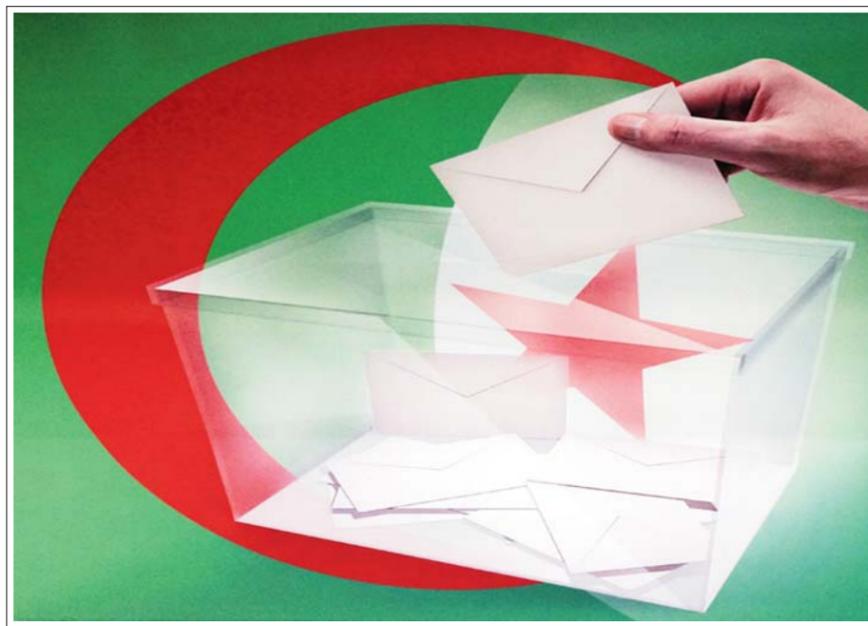
Le délai pour le dépôt des candidatures expire aujourd'hui

Le délai pour le dépôt de la déclaration de candidature à la présidence de la République auprès du Conseil constitutionnel, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, prend fin ce jour à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral.

Cet article stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 45 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Ce décret avait été signé le 9 avril dernier par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et publié le lendemain au JO. Aux termes de l'article 141 de la Loi fondamentale, «le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature». Pour que son dossier soit validé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste de 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste de 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs, recueillies à travers, au moins, 25 wilayas, avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1500. Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est de confession musulmane, une déclaration publique sur son patrimoine mobilier et immobilier à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et une attestation de non-implication des parents du candidat né, après le 1^{er} juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution. Selon le dernier bilan du ministère de l'Intérieur sur la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature, 77 lettres d'intention ont été déposées. Parmi les lettres d'intention déposées, figurent 3 de chefs de parti politique, à savoir l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Front El Moustakbal (FM) et le Front algérien pour le développement, la liberté et l'équité (FADLE).

Respect de la Constitution et présidentielle pour «éviter les risques de déstabilisation»

Alors que le délai pour le dépôt des déclarations de candidature s'achève, la scène politique est marquée par le clivage entre partis soutenant la solution constitutionnelle à la crise, notamment ceux ayant fait partie de «l'alliance présidentielle» (FLN, RND, TADJ et MPA), et formations et personnalités de l'opposition réclamant une période de transition non gérée par des figures du «système». D'autres partis adoptent, en revanche, une position moins tranchée. Tout en s'en tenant à la voie constitutionnelle, ils ont laissé entendre qu'ils ne seraient pas opposés à un report du scrutin. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a, pour sa part, appelé, le 5 mai, à un dialogue «intelligent, constructif et de bonne foi» en vue de réunir les «conditions appropriées pour l'organisation, dans les délais convenus, de l'élection présidentielle». Le parti du Front de libération nationale (FLN, majoritaire au Parlement), qui vient d'élire un nouveau secrétaire général en la personne de Mohamed Djemaï, a exprimé son soutien à la «solution constitutionnelle» afin de dépasser la crise actuelle et réaliser les objectifs «légitimes» auxquels aspire le peuple algérien. «Les propositions conjoncturelles et les initiatives creuses,



notamment celles qui visent à aboutir à un vide constitutionnel ne sont pas susceptibles de réaliser les aspirations du peuple», a estimé ce parti pour qui «les issues sûres à la crise sont celles puisées de la Constitution et inspirées de l'interprétation de certaines de ses dispositions».

Le Rassemblement national démocratique (RND) s'est dit convaincu de la «nécessité d'organiser la présidentielle afin de sortir de la conjoncture actuelle et entamer une phase de réformes radicales sérieuses». Le Mouvement populaire algérien (MPA) a dit soutenir une solution politique dans le cadre de la Constitution pour «éviter au pays de graves conséquences hypothéquant son avenir» et ce, à travers l'organisation d'une présidentielle et en mettant en place des mécanismes indépendants pour garantir son déroulement dans la transparence. Tajamoue Amel El Djazaïr (TAJ) a appelé, lui aussi, à agir dans le cadre de la Constitution, affirmant que cette approche est «la meilleure solution pour sortir de la crise» politique que traverse le pays et mettant en avant la nécessité d'un «retour urgent au processus électoral». Le Front El Moustakbal a mis en garde, de son côté, contre «les conséquences d'une phase de transition et des points négatifs qui en découleraient dans tous les domaines». L'ANR a fait état également de son engagement en faveur de la «solution constitutionnelle et électorale», et de sa participation à la présidentielle, «quelle que soit la date de sa tenue». Ces partis politiques ont salué l'engagement du commandement de l'ANP à accompagner le mouvement populaire (Hirak) jusqu'à la réalisation de ses objectifs et son attachement à respecter les dispositions de la Constitution pour prémunir le pays de tout risque de déstabilisation.

La présidentielle «impossible politiquement et techniquement», selon l'opposition

Dans le camp de l'opposition, on croit en revanche que l'organisation de présidentielle est actuellement «impossible politiquement et techniquement». Ses protagonistes, favorables à une solution politique, ont avancé plusieurs feuilles de route pour conduire la transition. Partant de ce point de vue, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), favorable à un report de cette élection de 6 mois, a proposé la désignation d'un «président de consensus pour diriger une période de transition jusqu'à

souveraine», le changement du système par une «refondation politique et institutionnelle» et l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Le Front des forces socialistes (FFS), qui a toujours porté la revendication de l'élection d'une assemblée constituante, a plaidé pour un dialogue, dont les instruments consisteraient en «une conférence souveraine, un pacte politique, une convention nationale de suivi et de contrôle de la transition». Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) s'est prononcé pour «une feuille de route qui restitue au peuple algérien son droit à diriger une transition de rupture par des représentants et des mécanismes de son choix». Selon le parti Talaie El Houriyate, de l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, «l'absence du moindre accord» sur la préparation, l'organisation et le contrôle de la tenue de la présidentielle à l'échéance fixée présente «tous les risques réels d'être un facteur aggravant» de la crise. Dans ce sens, il a préconisé un dialogue national, qualifié d'urgence absolue, dans l'objectif de sortir avec «feuille de route assurant au pays une continuité institutionnelle transitoire jusqu'à l'élection du prochain président de la République».

l'élection d'un président de la République». Le Parti des travailleurs (PT) a considéré que la solution «idéale» à la crise réside dans «l'élection d'une Assemblée constituante

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE BOU SAADA

COMMUNE DE BOU SAADA

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de Bou Saâda informe que l'adjudication publiée dans la presse nationale : (L'Echo d'Algérie - *المستقبل المغاربي*), le 29/04/2019, relative à la concession de la gestion de la gare routière Daoud Ramdhane - Cité du 20 Août - Bou Saâda, est infructueuse.

Sudoku

		4		5				
2	6			8			4	3
		8		1				9
			4		6			5
4	5		9		1			
1			7					2
7	8	2		4				
					3			
9			2	6		8	1	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1	
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7	
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11	
1	8	2	7	10	14	1		9	13	6	11	1	
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3		12	2	
3	13		15		7	3	5	4	8	3	13	6	
5		2	7	10	3	5	10	5	2		13	13	
1	11	10	3	8	8	1		6	9	3		6	
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

- ACCES
- CROASSE
- DARDEE
- DIVAGUE
- DIVERGE
- DOSSARD
- DUCAL
- ECHAUDE
- ELUDEE
- ETAGERE
- HACHIS
- JOUEUSE
- MERCIER
- OBEIE
- PLACIDE
- PLAQUEE
- PSAUME
- RECASE
- VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	R	
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

- ANOBLIE
- BERET
- CAROTTE
- DECHUE
- DEFOULE
- DEGORGE
- DOCTE
- DOMPTER
- EFFROI
- EGAYEE
- EMBRUME
- JARDINE
- NAGER
- OISEAU
- OPPOSEE
- PAPYRUS
- PENDRE
- POLLEN
- REMUEE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO !	PLUS VÊTU	BIZARRES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIT, MÉLANGEA						
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			COMMUN		
				RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE				
		PROVOQUA LA FAMINE				
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
	ROULA, TROMPA					
		IMBU DE SOI-MÊME			TERMINAI-SION DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN		
UN AVARE FAMILIER				MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS				AUTRE NOM POUR RÂ
		CHANCE, AVANTAGE				AMEUBLIS LE SOL
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE	
				CRIÉ À LA NAISSANCE	GLACER	
				CARNATION DU VISAGE		ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE			M	ÉPOQUE DE LA REPRO-DUCTION
		INSTRUITE				
			IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE			OBJECTIF, DESSEIN		PETIT RUISSEAU
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU-TEUR DE LETTRES					SANS RIEN SUR ELLE
						ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE		
					CRÊPE EN ORIENT	
					MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI-RATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
SACRUMÉAUS	TRUPELLES	237
ENASOULSUIE	REPÈRE	896
NEUSALARP	RUE	145
RIPINGLETPI	OTUS	732
ONORMEBRASER	ONDAI	514
CASTEBEAUFORT	CAVRE	273
RESSAUTTANT	GLACIS	968
NIDARISCINO	SOULES	465
OUILELURER	SAUTES	921
HERECUIVREU	CEP	873
CLAIEARYTHMIE	EMIR	723
RACLETTESSTG	LAISSE	519
OSINUEXSUET	ANISSE	189
TRAMERPENTRE	ARTES	357
	APTES	426
	STELLA	952
	PALEA	734
	ILLANT	681
	AVIS	378
	MA	619
		254
		397
		582
		397



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Sghir ou Chef
- 10h45 : Dine Oua Dounia
- 11h00 : Bnat Essi
- 11h20 : Bob la Star
- 11h40 : Antar Nsib Chadad
- 12h00 : Journal en français
- 12h25 : Santé Mag

- 12h55 : El Mou'edjiza El Khalida
- 13h15 : Avis religieux
- 13h50 : Iftah Ya Sim Sim
- 14h05 : Ghazaouet El Rassoul
- 14h30 : C'est le Week-end
- 15h30 : Taouk Ennare
- 16h20 : Sghir ou Chef
- 16h40 : Radjeli Chef

- 17h00 : Journal en amazigh
- 17h25 : Grand Format
- 18h00 : Journal en français
- 18h25 : Les Savants en Terre d'Islam
- 18h35 : Mimi Oua Abir
- 19h00 : Journal en arabe
- 19h30 : Causerie religieuse
- 19h50 : Coran sous titré en français

- 20h00 : Adhan El Maghreb
- 20h05 : Concert de chant religieux
- 20h20 : Antar Nsib Chadad
- 20h40 : Taxi Crazy
- 20h50 : Bob la Star
- 21h15 : Bnat Essi
- 21h35 : Seffi Oua Achrab
- 22h00 : Oua Aqadna El Azme



4

20h00 : Des mamans modèles

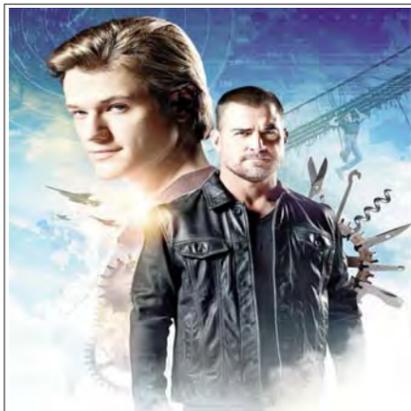
Enquête sur la manière dont naît et s'exprime l'«instinct maternel» au sein de différentes espèces animales, tels les brebis, les gorilles ou les phoques. Tandis que les lapines restent 4 semaines avec leur progéniture avant de laisser leurs...



6

20h00 : MacGyver

Mac et Desi se rendent en Bosnie afin d'aider un groupe de réfugiés venant de Syrie, tombés dans un gouffre dont ils ne parviennent pas à sortir. Il faut faire vite, car ils sont traqués par des trafiquants d'humains. Pendant ce temps, Wilt Bozer utilise...



arte

19h50 : Un jour en Italie

S'appuyant sur des images aériennes et des séquences racontées par le comédien Laurent Lucas, le document dévoile les multiples facettes du pays. C'est l'occasion de découvrir les grandes différences entre le Nord, industriel et citadin, et le Sud, aride et défavorisé,...



6ter

20h00 : Rénovation impossible

Donna, Toni Snow ainsi que leurs nièces, Kendal, Brooke et Paige, se mettent secrètement d'accord pour acheter un bien de 190 m² de surface habitable, pour la somme de 2300 \$. Ils vont le diviser en 2 parts égales de 90 m²...



5

19h50 : Echappées belles

Ré la Blanche, en Charente-Maritime, est dotée de nombreux atouts naturels et touristiques, entre ses marais salants, ses vignes, ses jolis villages et ses longues plages. Ce véritable joyau a su garder son authenticité prisee par les Rétais...



CANAL+

20h02 : Ocean's 8

En liberté conditionnelle, Debbie, sœur du défunt Danny Ocean, vient tout juste de sortir de prison après 5 ans d'incarcération. La jeune femme, qui affecte de vouloir désormais mener une vie normale, s'empresse, une fois revenue dans les rues de New York,...



W9

20h00 : Les Simpson

Pour Pâques, des œufs ont été placés dans les instruments de la fanfare municipale. Ils sont malencontreusement projetés sur les spectateurs. Riant aux éclats, Bart est suspecté. De son côté, Burns redécouvre son amour pour les super-héros...



RMC STORY

19h55 : 20 000 lieues sous les mers

Le «Vigilant» est l'un des 4 sous-marins nucléaires français lanceurs d'engins. Il abrite des hommes et des femmes qui opèrent dans la plus grande discrétion. Ces derniers se doivent d'être hautement qualifiés et entraînés pour survivre au sein de cet appareil qui a la capacité...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Fédération algérienne de rugby L'Algérie affiliée à World Rugby en tant que membre associé

Le Comité exécutif de la Fédération internationale de rugby (World Rugby) a voté, lors d'une réunion, mardi, dans la capitale irlandaise Dublin, en faveur du dossier d'affiliation officielle de la Fédération algérienne de rugby (FAR) en tant que membre associé au sein de la Fédération internationale, a indiqué, ce mercredi, un communiqué de la FAR.



«C'est un jour historique de voir notre affiliation officielle en tant que membre associé dans World Rugby, après tant d'efforts consentis pour atteindre cet objectif», a déclaré le président de la FAR, Sofiane Ben Hassen. Pour sa part, le président de Rugby Afrique, Khaled Babou, a félicité la FAR pour cette ascension, soulignant que «la FAR, créée en 2015, a atteint en un temps record, une étape importante grâce aux efforts de son président et de l'équipe», ajoute la même source. Mars dernier, le comité des régions relevant de l'instance internationale (6 régions dans le monde) avait accepté la demande d'affiliation de la

FAR en tant que membre associé de World Rugby. Cependant, même après cette approbation, l'Algérie devra attendre deux ans pour devenir membre permanent au sein de la Fédération internationale, permettant à la sélection nationale (sénior) de disputer la phase des éliminatoires de la Coupe du monde 2023, prévue en France. La 9^e édition de la Coupe du monde de rugby à 15 est prévue en 2019 au Japon, alors que la France abritera la 10^e édition en 2023, l'objectif principal de la sélection algérienne étant de se qualifier pour la 1^{ère} fois de son histoire au Mondial en France.

Bilel C.

Equitation Coup d'envoi du grand prix du Ramadhan de saut d'obstacles à Oran

Le coup d'envoi du grand prix d'équitation de saut d'obstacles «spécial Ramadhan «a été donné, jeudi soir, au centre équestre «le cavalier d'Oran» d'Es Sénia. Des exhibitions ont été réalisées par de jeunes cavaliers filles et garçons (8-12 ans), à l'ouverture de cette manifestation, précédée par une minute de silence à la mémoire de Chettih Abderrahmane de la Ligue d'équitation de Laghouat, doyen de cette discipline et également l'un des piliers de l'équitation moderne et traditionnelle en Algérie, décédé il y a quelques jours. La soirée a vu également le début des épreuves du grand prix Ramadhan cadets et seniors.

Quelque 70 cavaliers et chevaux de plusieurs équipes de différentes wilayas du pays participent à ce grand prix, indiquent les organisateurs, précisant que le

programme de cette compétition prévoit, durant la première soirée, des épreuves pour les débutants, ainsi que les épreuves qualificatives du grand prix cadets (14-17ans) avec des chevaux de 5 ans et plus sur des obstacles de 1,15 m.

Les seniors, pour leur part, subiront les épreuves de saut d'obstacles de 1,25 m en deux manches. Cette manifestation sera clôturée, vendredi soir, avec les finales des différentes épreuves des grands prix cadets et seniors. Cette compétition équestre est organisée en collaboration avec la Fédération algérienne des sports équestres, dans le cadre de l'animation du mois sacré du Ramadhan. Une soirée musicale, entrecoupée de sketches, est prévue lors de la cérémonie de remise des trophées pour les lauréats du grand prix, ajoute la même source.

B. C.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF

DAIRA D'OUED FODDA

COMMUNE D'OUED FODDA

NIF : 098402299024323

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2019

La commune d'Oued Fodda lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2019 pour la réalisation des projets suivants :

- Réalisation réseau d'assainissement cité Djaouti Salah - Réalisation réseau d'assainissement cite medjamia et cite dehamnia - Réalisation réseau d'assainissement cité la liberté N°02 - réalisation réseau de l'eau potable boccaa zemoul.

Les entreprises intéressées par la présente offre et qualifiées dans le domaine hydraulique avec exigence de capacités minimales suivantes :

- Certificat de qualification et de classification dans le domaine hydraulique (Catégorie 3 et Plus)

- Deux (02) attestations de bonne exécution pour des projets similaires

Peuvent se présenter au bureau des marchés publics de l'APC d'Oued Fodda pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de 10.000,00 DA auprès du régisseur communal d'oued fodda.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonymé, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 05/2019 »

" L'offre doit être accompagnée d'un dossier réglementaire comprenant les pièces suivantes :

1-Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie lisiblement et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

- Déclaration à souscrire dûment remplie lisiblement et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

- les statuts pour les sociétés

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Certificat de qualification et de classification principale dans le domaine hydraulique (catégorie 3 et plus)

- Bilan des trois (03) dernières années (2016-2017-2018) signé par le commissaire au compte ou par comptable agréé et les services impôts.

- Liste des moyens humains signée (DAS) de l'année 2018 + mouvement salarial salarié (ne dépasse pas 03 mois) et les diplômes + certificat d'assurance pour ingénieur, licence, technicien, master.

- Liste des moyens matériels (copies des cartes grises et attestations d'assurances), et le matériel non roulant doit justifié par un PV de l'huissier de justice ne dépasse pas 06 mois.

- Références professionnelles de l'entreprise (attestations de bonne exécution avisée le délais d'exécution + le montant pour des projets similaires.

2- Offre technique :

- Déclaration de probité dûment remplie lisiblement et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

- Cahier des charges rempli et paraphé et signé et daté par le soumissionnaire portant dans sa dernière page La mention manuscrite « lu et accepté » + Reçus de versement du cahier des charges.

- un mémoire technique justificatif

- Le délai de réalisation + Planning de réalisation des travaux.

3- Offre Financière :

- Lettre de soumission remplie lisiblement et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

- Bordereau des prix unitaires remplie et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

- Devis quantitatif et estimatif remplie et paraphée et signée et datée par le soumissionnaire

La date de dépôt des offres est fixée à quinzième (15) jours, à compter de la première date de parution dans les quotidiens nationaux, de la langue arabe et étrangère ou (BOMOP).

L'ouverture des plis, en séance publique : dossier de candidature, des offres techniques et financières pendant la même séance aura lieu au siège de l'APC d'Oued Fodda à (14 h 00), le même jour de la date de dépôts des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours.

Cet avis tiendra lieu de convocation à toutes les entreprises participantes.

Réunion du bureau de la LNF

La préparation de la nouvelle saison à l'ordre du jour

Quelques décisions importantes ont été prises à l'issue de la réunion ordinaire du Bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP), tenue mercredi soir sous la présidence d'Abdelkrim Medouar.

Un conclave au cours duquel les membres du Bureau ont été unanimes à reconnaître que la prime octroyée aux champions de la Ligue 1 et de la Ligue 2 est dérisoire. Ils ont suggéré de la valoriser considérablement et de récompenser également les dauphins. Mais l'apport d'un sponsor est nécessaire, reconnaissent-ils. Il va falloir aller le chercher, comme ils le souhaitent dans leur communiqué final. Ça reste donc dans le domaine du projet, car visiblement la LNF n'a pas les moyens pour l'augmenter. D'ailleurs pour le lauréat de cette saison «la prime reste inchangée». La nouveauté est que cette année, une prime sera accordée aux clubs qui accèdent en Ligue 1, à savoir l'US Biskra, le NC Magra et l'ASO Chlef, sans toutefois préciser le montant.

Par ailleurs, la Ligue a proposé «de ne plus accorder l'autorisation à une seconde participation internationale aux clubs engagés en Coupe d'Afrique des clubs». En d'autres termes, les équipes qui finissent sur le podium et le vainqueur de la Coupe d'Algérie ne pourront plus participer à 2 compétitions internationales la même saison. Ils seront remplacés par les clubs moins bien classés et cela pour «éviter les erreurs rencontrées cette saison (les nombreux reports), et préserver le championnat national», explique ledit communiqué. Une suggestion qui risque néanmoins de ne pas faire l'unanimité, sachant que l'Union arabe de football (UAF), exige la présence du champion d'Algérie ou du moins ceux qu'elle invite nommément à participer au Championnat arabe

des clubs. Comme c'était le cas la saison écoulée. En ce qui concerne la saison prochaine, la Ligue informe que «les compétitions africaines débuteront au mois d'août. Elles seront organisées en parallèle des compétitions nationales». Ce qui sous-entend que le championnat version 2019-2020 débutera au mois d'août prochain. Certains avancent la date du 15, mais il n'y a rien d'officiel pour le moment. La Ligue ne le précise pas sur son site. L'on apprend néanmoins que le projet du calendrier «discuté lors de cette séance, sera présenté à la prochaine réunion du Bureau fédéral». Enfin, le projet ayant trait au nouveau système de compétition suit son cours d'après la LNF. «Une correspondance de la FAF transmise à toutes les Ligues, leur demandant de réfléchir sur la composante



pyramidale du système des compétitions nationales qui définira également le nouveau processus de relégation et de d'accession», révèle la LNF. Ce projet devrait être soumis pour

approbation lors de l'assemblée générale extraordinaire de la FAF prévue au mois de septembre prochain.

Ali Nezlioui

Discipline

2 matches à huis clos pour le MO Béjaïa

Le MO Béjaïa a été sanctionné de 2 matches à huis clos et 200.000 DA d'amende suite à l'envahissement du terrain par ses supporters lors de la réception du CR Belouizdad mardi pour le compte de la 29^e journée du championnat de Ligue 1, à indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Le club a été également sanctionné pour «utilisation et jet de fumigènes», selon la LFP, tandis que le CRB a écopé d'une amende de 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes» lors de la même rencontre. La commission de discipline, qui s'est réunie jeudi, a décidé également de suspendre Kamel Damerdji (dirigeant de l'Olympique Médéa) jusqu'à son audition à la séance du lundi 27 mai pour ses déclarations aux médias après la défaite face au CA Bordj Bou-Arréridj (1-0), dans lesquelles il a critiqué notamment le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi (sans le nommer) et parlé de corruption dans le football algérien. D'autre part, plusieurs clubs ont été condamnés à des amendes pour «utilisation de fumigènes» et «mauvaise organisation». Ainsi, l'USM Alger devra payer

200.000 DA pour utilisation et jet de fumigènes sur le terrain (2^e infraction) lors du match contre le MC Oran qui a écopé de son côté de 2 amendes : 40.000 DA pour «conduite incorrecte» de l'équipe et 30.000 DA pour utilisation de fumigènes. La JS Kabylie et le CABBA ont été condamnés à payer respectivement 30.000 et 60.000 DA d'amendes pour utilisation de fumigènes. L'Olympique de Médéa a été sanctionnée, elle, d'une amende de 200.000 DA pour utilisation et jet de projectiles sur le terrain (2^e infraction) tandis que le CABBA devra payer une amende de 100.000 DA pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles». L'USM Bel-Abbès a écopé de 3 amendes : 30.000 DA pour utilisation de fumigènes, 50.000 DA pour «mauvaise organisation» et 100.000 DA pour «présence du personnel autour de l'aire de jeu» lors du match contre le MC Alger qui est sanctionné de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes. Enfin, les joueurs Belalem Djamel (Olympique de Médéa) et Bencherifa Mohamed Walid (CS Constantine) sont suspendus un match pour «exclusion» et «contestation de décision» respectivement.

Ligue 1 Mobilis

La prime versée au champion sera revue à la hausse

Les membres du Bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP) ont proposé d'augmenter la prime versée aux clubs champions de Ligues 1 et 2, a indiqué, jeudi, l'instance dirigeante de la compétition. Réunis mercredi sous la présidence d'Abdelkrim Medouar, tous les membres du Bureau exécutif de la LFP ont été unanimes à souligner la «faiblesse» de cette récompense. Ils ont suggéré de la relever et de l'élargir aux dauphins, précise la même

source. Le président de la LFP a déclaré à ce sujet qu'il va falloir trouver un sponsor dont sa contribution ira directement dans ce chapitre. (Le championnat algérien est doté d'une prime d'un milliard de centimes (10 millions de dinars) soit moins que la prime octroyée au vainqueur de la Coupe d'Algérie (15 millions de dinars). Le champion d'Algérie de Ligue 1, saison 2018-2019, sera connu dimanche à l'occasion de la 30^e et dernière journée. Le titre se jouera entre l'USM

Alger (1^{er}/50 pts) et la JS Kabylie (2^e/49 pts). L'USMA se rendra à Constantine pour affronter le CSC, tandis que la JSK accueillera le CA Bordj Bou-Arréridj. Le Bureau exécutif a ensuite adopté la proposition d'accorder une prime aux clubs qui ont accédé en division supérieure à savoir l'US Biskra, le NC Magra et l'ASO Chlef. Quant au champion d'Algérie, le prime reste inchangée, du moins pour cette saison en attendant son éventuelle revalorisation, affirme la LFP.

Ligue 1 et 2

La saison 2019-2020 débutera les 15,16, 17 août prochains

La prochaine saison footballistique, 2019-2020, pour le championnat national de Ligue 1 et de Ligue 2 débutera les 15,16, 17 août 2019. Cette décision a été prise, ce jeudi, lors de la réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF). Les membres du BF ont décidé également à partir de la saison prochaine seuls le champion d'Algérie, son dauphin, l'équipe classée troisième ainsi que le vainqueur de la Coupe d'Algérie «sont autorisés à ne jouer qu'une

compétition internationale inter-club», a annoncé la FAF sur son compte facebook. Selon la même source, la priorité sera donnée à la compétition continentale, c'est-à-dire, la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision intervient suite à la demande formulée, mercredi, par la Ligue de football professionnel (LFP) dans le souci d'«éviter les erreurs rencontrées cette saison et préserver le championnat national».

Ligue 2 Mobilis - OM Arzew

Une deuxième AGO dimanche pour désamorcer la crise

L'OM Arzew, qui vient d'accéder en Ligue 2 professionnelle de football, tiendra dimanche prochain sa 2^e Assemblée générale ordinaire (AGO) pour tenter de désamorcer la crise qui le secoue depuis quelque temps, a-t-on appris, ce jeudi, de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran. Le rendez-vous, prévu au Centre culturel les jardins (Arzew) à partir de 16h, devrait ainsi être décisif pour l'avenir de la formation de la ville pétrochimique dont

l'accession au 2^e palier a été gâchée par les incidents survenus lors de la 1^{re} assemblée générale, tenue il y a quelques semaines. Ce conclave n'avait pu aller à son terme à cause du rejet du bilan moral du président Abdelkader Grine. L'attitude de la majorité des membres de l'AG a été d'ailleurs déplorée par ce responsable qui est même allé s'en plaindre auprès de la DJS. «C'est à ne rien comprendre dans ce comportement que

je tiens à dénoncer au plus haut point. C'est tout simplement un complot qui se trame sur mon dos, car c'est illogique de rejeter mon bilan alors que j'ai réussi à faire accéder mon équipe en Ligue 2, tout en parvenant à régler de grosses dettes», avait-il déclaré. Il s'agit de la 1^{ère} année de Grine à la présidence du club, lui qui a hérité d'une situation très délicate marquée notamment, selon ses dires, par des dettes estimées à 70 millions de dinars qu'il a réglées.

FC Porto L'OM et Fenerbahçe en pole position pour Brahimi

L'ailier de FC Porto et de l'équipe nationale, Yacine Brahimi qui est en fin de contrat et qui ne va pas renouveler son bail avec les «Dragons», serait très proche de revenir en Ligue 1 française à en croire la presse portugaise. En effet, les responsables du club phocéen sont en avance dans ce dossier et pourraient même finaliser ce transfert après la finale de la Coupe du Portugal face au Sporting de Lisbonne, demain au stade national du Jamor. Par ailleurs, l'autre club intéressé par l'international algérien est la formation turque de Fenerbahçe qui renferme deux Algériens dans son effectif à savoir Yassine Benzia et Islam Slimani. Si on croit les médias turcs, Fenerbahçe a fait du joueur algérien de 29 ans, sa priorité du prochain mercato.

Stade Rennais Séville séduit par le profil de Bensebaïni

Ramy Bensebaïni, l'international algérien du Stade Rennais, est courtisé par le club espagnol du FC Séville. Selon Footmercato, le vainqueur de la Coupe de France cette saison face à l'ogre Parisien est très proche du club andalous. En effet, selon des proches du joueur, Bensebaïni qui a passé trois saisons avec le club breton veut changer d'air. Peut être le moment idéal de rejoindre un championnat plus huppé après l'excellente saison réussie par le produit du Paradou AC en Ligue 1 Française. Du côté de Séville on a cru comprendre que Monchi le voulait vraiment. A noter que la valeur marchande du défenseur algérien de 24 ans serait évaluée à 8 millions €.

Empoli Bennacer, heureux d'intéresser les gros clubs

Le milieu de terrain algérien, Ismaël Bennacer, s'est exprimé au sujet de son avenir au sein d'Empoli dans une récente déclaration au quotidien italien *La Gazzetta dello Sport*. L'ancien d'Arsenal a déclaré : «Maintenant, je ne pense qu'au maintien avec mon équipe. Ce sera très difficile contre l'Inter Milan». Ismaël Bennacer a ajouté : «Mon avenir ? J'ai encore un contrat de deux ans avec le club d'Empoli mais je suis très heureux de savoir que mon manager reçoit des appels téléphoniques d'importants clubs intéressés par mes prestations». Le milieu de terrain de 21 ans est pisté par de nombreux clubs, à quelques semaines du début du mercato estival, après une très bonne 1^{re} saison en Serie A italienne.

CAN-2019

Youcef Atal : «Nous ne sommes pas les favoris en Egypte»

L'international algérien Youcef Atal a estimé que les Verts aborderont avec moins de pression, la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en Egypte (21 juin-19 juillet), en n'étant pas les favoris pour le sacre final.

«**C**ette fois-ci, nous ne sommes pas les favoris de la CAN 2019, ce qui fait qu'on a moins de pression sur nos épaules ce qui est quelque chose de bien à mon sens. En tout cas, nous allons tout faire pour honorer les couleurs de l'Algérie», a confié Youcef Atal, mercredi soir, au micro de la chaîne qatarienne Bein Sport. Néanmoins, le latéral droit de l'équipe, compte avec ses coéquipiers, aller très loin dans la compétition qui sera très certainement relevée, a-t-il reconnu. «On connaît tous l'importance de la Coupe

d'Afrique pour les Algériens qui la suivent avec un grand intérêt. C'est dans cette optique qu'on ira en Egypte pour faire bonne figure et aller le plus loin possible, et la faite de ne pas être les favoris ne permettra de jouer sans pression», a-t-il ajouté. Logée dans le groupe C, la sélection algérienne entamera la CAN 2019 contre le Kenya le 23 juin avant de croiser le fer avec respectivement le Sénégal le 27 juin et la Tanzanie le 1er juillet. Les coéquipiers de Riyad Mahrez s'envoleront pour Le Caire le 18 juin.

Bessa N.



Andy Delort pré-convoqué mais...

L'attaquant de Montpellier, Andy Delort, qui a récemment obtenu son passeport algérien, fait partie de la liste élargie de Djamel Belmadi selon le manager général de la sélection Hakim Medane, cependant son dossier n'est pas encore complet. En effet, Medane a expliqué sur le plateau

de Numidia TV que si le nom de Delort a été envoyé à la CAF et que son club a reçu une pré-convocation, il reste encore une démarche à faire de la part de la FAF, il s'agit de son changement de nationalité sportive. En effet, le joueur a honoré en 2011 une sélection avec l'équipe de

France des moins de 20 ans, il faut donc que la Fédération fasse une demande auprès de la FIFA et que celle-ci aboutisse avant le 3 juin, dernier délai pour l'inscription des joueurs pour le tournoi final.

B. N.

Aliou Cissé CAFonline «L'Algérie et le Sénégal, les favoris du groupe, mais...»

Le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé, a estimé que son équipe et l'Algérie seront certes, les favoris du groupe C, de la 32^e Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019) en Egypte, mais le groupe est composé de 4 équipes (Kenya et Tanzanie). «Le Sénégal et l'Algérie seront les favoris de cette poule, mais il ne faudra pas sous-estimer le Kenya et la Tanzanie. Mais le Sénégal n'a peur d'aucune équipe aujourd'hui», a indiqué Cissé dans un entretien accordé à CAFonline.com. Quart de finaliste avec le Sénégal lors de la CAN 2017, le sélectionneur des Lions de la Teranga a évoqué le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 et surtout le 2^e match face à l'Algérie, mais également ses objectifs pour cette compétition. Comme par hasard, c'est la troisième fois consécutive que les Lions de la Teranga vont jouer l'Algérie dès les matchs de groupe, puisqu'en Egypte, leurs chemins vont encore se croiser. «L'Algérie est une vieille connaissance pour le Sénégal et il y a une longue histoire entre les deux formations qui sont des institutions du football africain. L'Algérie n'est plus à présenter.

Aujourd'hui, ils sont en train de se bonifier avec l'arrivée de Djamel Belmadi que je connais. C'est un ami, on a grandi dans le même quartier à Paris. Donc, ce sera une belle bataille», a indiqué le sélectionneur des Lions de la Teranga. Interrogé sur tirage au sort, Aliou Cissé a estimé qu'il a été équilibré pour toutes les formations surtout pour celui du groupe C. «En Afrique, il n'y a plus de petites ou de grandes équipes, et toutes seront en Egypte pour se battre et essayer de réaliser le meilleur résultat possible. Nous aurons dans notre groupe l'Algérie, un habitué des grands rendez-vous mais également le Kenya et la Tanzanie que nous ne devons pas sous-estimer. Nous devons bien préparer les matchs et surtout de bien aborder la compétition», a-t-il encore souligné. Et d'ajouter : «Pour ce qui de mon équipe, on va jouer match par match car nous savons que tout peut se passer. C'est vrai que nous faisons partie des favoris de la compétition mais pour arriver à cela il nous faudra battre tout le monde, et cela commencera par la Tanzanie le 23 juin prochain. Nous devons nous concentrer sur nous-mêmes et ne pas penser à nos adversaires», a-t-il conclu.

CAN 2019 Lancement de la billetterie en Ligne

Le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football en Egypte (21 juin-19 juillet) a lancé la billetterie en ligne pour les matches de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019. Les personnes intéressées doivent aller sur le site (en 3 langues : anglais, arabe, français) <https://www.tazkarti.com/#/home>, se créer un profil pour obtenir une carte de fan (FAN ID). Une fois la demande de FAN ID validée par les administrateurs, l'achat des tickets pour les 52 rencontres peut commencer. Au 1^{er} tour de la CAN 2019, les tarifs vont de 50 à 500 livres d'Egypte, dans la plus part de cas : 2,6 à 26 € (355 à 3550 DA). A la CAN 2019 qui regroupera pour la 1^{re} fois 24 pays, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C avec le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie. Les Verts entameront le tournoi le 23 juin contre le Kenya

Ligue 1 Mobilis

Les trois premiers et le vainqueur de la coupe joueront une seule compétition internationale

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé que le champion d'Algérie, son dauphin et le 3^e ainsi que le vainqueur de la Coupe d'Algérie ne seront autorisés à jouer qu'une compétition internationale inter-clubs à partir de la saison prochaine, a annoncé, jeudi, l'instance fédérale sur son compte twitter. Selon la même source, la priorité est réservée à la compétition continentale (coupes africaines) : la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. L'USM Alger et la JS Kabylie représenteront l'Algérie à la prochaine Ligue des champions tandis

que les deux clubs algériens qui prendront part à la Coupe de la Confédération seront connus à l'issue de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 prévue dimanche prochain et également après la finale de la Coupe d'Algérie dont la date n'est pas encore fixée. Quatre clubs se disputent les deux billets synonymes de participation à la Coupe de la Confédération. Il s'agit du Paradou AC (3^e/45 pts) et de la JS Saoura (4^e/44 pts) en championnat et du CR Belouizdad et de la JSM Béjaïa, finalistes de la Coupe d'Algérie. La Ligue de football professionnel (LFP) avait proposé,

mercredi, lors de la réunion de son bureau exécutif, de ne plus accorder d'autorisation pour une seconde participation internationale aux clubs algériens engagés en Coupe d'Afrique des clubs de la CAF afin de «préserver» le championnat national. L'instance fédérale n'a pas précisé en revanche, les critères de participation à la Coupe arabe des clubs à laquelle trois clubs algériens avaient pris part à l'édition précédente, à savoir le MC Alger, l'USM Alger et l'ES Sétif.

B. N.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Tindouf
Min Max	14°/22°	16°/22°	12°/18°	23°/35°	21°/37°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:48	12:45	16:35	19:59	21:35

Santé

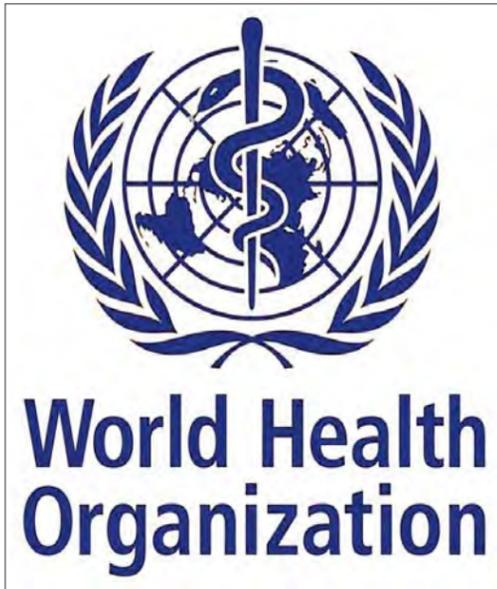
L'Algérie certifiée exempte de paludisme par l'OMS

L'Algérie a été certifiée, mercredi, en Suisse, exempte du Paludisme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), devenant ainsi le second pays africain à obtenir la certification d'élimination de cette pathologie, annonce dans un communiqué, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le certificat a été délivré à la délégation algérienne lors de sa participation aux travaux de la 72^e Assemblée mondiale de la santé qui se déroule à Genève, par le directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus et le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique», précise la même source.

«Ce résultat a été possible grâce aux efforts déployés par les professionnels de la santé et l'engagement des autres secteurs dans la lutte contre le paludisme depuis plusieurs décennies consécutives», est-il souligné, rappelant qu'il s'agit de la troisième certification que l'OMS a accordée à l'Algérie.

La 1^{re} étant celle obtenue pour l'élimination de la polio en 2016 alors que la 2^e lui a été attribuée après avoir éradiqué le Tétanos Néonatal en 2018.



• Démission de Horst Köhler L'Algérie exprime son «profond regret»

C'est avec un profond regret que l'Algérie a appris la nouvelle de la démission de Horst Köhler de ses fonctions d'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental. A cette occasion, l'Algérie entend rendre hommage bien mérité à Köhler pour l'engagement et la détermination dont il a fait montre pour la relance du processus de règlement du conflit du Sahara occidental depuis trop longtemps à l'arrêt. Tout au long du processus conduit par Köhler visant à amener les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à négocier de bonne foi et sans conditions préalables une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du Sahara occidental, l'Algérie, en sa qualité d'Etat voisin, n'a pas manqué d'apporter tout son soutien aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général. Elle reste convaincue que la solution de la question du Sahara occidental et celle-là qui permet au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et à la doctrine et la pratique des Nations unies en matière de décolonisation.



T. M.

• Météo Activité pluvio-orageuse sur l'Est du pays à partir de ce matin

Des averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et / ou de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'Est du pays à partir de ce matin, annonce, ce vendredi, l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS). Les wilayas concernées sont : Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela, Tébessa, Biskra, Djelfa et M'sila, note la même source, précisant que les cumulus estimés seront de l'ordre de 30 mm, mais pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm durant la validité du BMS qui s'étale jusqu'au dimanche à la même heure. Des rafales de vent sous orages sont également prévues.

Algérie-USA

Coopération bilatérale juridique et judiciaire

Brahmi et Desrocher examinent le développement

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a reçu, jeudi, l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de développement de la coopération bilatérale dans les domaines juridique et judiciaire. Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées de «la qualité des relations unissant les deux pays», évoquant les questions d'intérêt commun et les voies de développement de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire».

Présidentielle du 4 juillet

77 lettres d'intention dont 3 de chefs de partis politiques déposées

Un total de 77 lettres d'intention, dont trois de chefs de partis politiques, ont été déposées par les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, selon un bilan du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, rendu public la veille de la fin du délai réglementaire de dépôt des dossiers de candidature au du Conseil constitutionnel. Le ministère de l'Intérieur précise que «le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection de la présidence de la République, arrêté au mercredi 22 mai, compte 77 lettres d'intention déposées, ce qui représente 74 candidats libres et trois candidatures émanant des partis politiques, à savoir l'Alliance nationale républi-

caine (ANR), le Front El Moustakbel (FM) et le Front algérien pour le développement, liberté et équité (FADLE)». «Les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur», ajoute la même source, relevant que «l'opération se déroule dans de «bonnes conditions».

Il est prévu que les directions des partis de l'Alliance nationale républicaine (ANR) que dirige Belkacem Sahli et du Front El Moustakbal (FM) que préside Abdelaziz Belaïd se réunissent aujourd'hui jeudi pour trancher de manière définitive quant à leur participation à l'élection présidentielle. Pour rappel, les délais réglementaires de dépôt des candidatures au niveau du Conseil constitutionnel expire aujourd'hui.

A ce titre, l'article 140 de la loi organique du

25 août 2016 relative au régime électoral énonce : «La déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les délais de 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral». Dans le même sillage, l'article 141 de la même loi énonce : «Le Conseil constitutionnel statue sur la validité de candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature».

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait signé le 9 avril dernier, le jour même de sa prise de fonctions officielle, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection du 4 juillet prochain. Ce décret a été publié le 10 avril dans le JO.



Ooredoo organise un iftar en l'honneur des médias



Ooredoo a organisé, ce mercredi, à l'hôtel AZ Palm-Beach à Alger, son traditionnel iftar en l'honneur de ses partenaires du secteur des médias et de la communication à l'occasion du mois sacré du Ramadhan.

Cette rencontre conviviale s'est déroulée en présence du directeur général d'Ooredoo, Abdullatif Hamad Dafallah, des cadres d'Ooredoo et des représentants du secteur des médias et de la communication. A cette occasion, Ooredoo a présenté ses vœux de succès et de prospérité pour ce mois sacré à l'ensemble des professionnels des médias tout en saluant leur fidélité et leur professionnalisme.

Dans son message, Abdullatif Hamad Dafallah a déclaré : «Nous sommes heureux de renouveler cette louable tradition qui constitue pour nous l'occasion de partager avec nos partenaires du secteur des médias, l'ambiance conviviale et fraternelle du mois sacré de Ramadhan.

La presse algérienne contribue au rapprochement d'Ooredoo avec ses clients qui peuvent ainsi suivre nos réalisations et nos défis technologiques. Nous veillerons à renforcer davan-

tage notre partenariat pour avancer et réussir les challenges futurs.» Le directeur général d'Ooredoo a également évoqué les différents projets menés par Ooredoo en direction des professionnels des médias, tels que le concours Media Star qui est à sa 13^e édition et le Club de presse qui a assuré jusque-là 66 sessions de formation dans diverses thématiques. Dafallah rappellera également les initiatives citoyennes d'Ooredoo entreprises dans le cadre de sa responsabilité sociale, notamment les iftars Ramadhan dans les salles de restauration de ses sièges d'Alger, d'Oran et de Constantine en partenariat avec le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'opération «Kassar Syamek» en collaboration avec la Gendarmerie nationale et les Scouts musulmans algériens consistant à offrir des coffrets repas au niveau des barrages routiers à Alger, Oran et Constantine.

Il y a lieu de rappeler que depuis 12 ans, Ooredoo convie les professionnels des médias à deux rendez-vous annuels, à savoir le dîner du nouvel an et l'iftar Ramadhan.

